

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2359 - JEUDI 16 JUILLET 2015

DIALOGUE NATIONAL

Les Commissions
travaillent à huis clos

Depuis mardi, les délégués au dialogue national de Sibiti, éclatés en deux grandes commissions, ont entamé des huis-clos qui se poursuivront aujourd'hui. Rien ne filtre de leurs travaux qui portent essentiellement sur

la gouvernance électorale et la réforme des institutions. Ainsi que l'annonçait le ministre d'État, Firmin Ayessa, directeur du cabinet du président de la République à l'ouverture, lundi, le succès de ces assises dépen-

dra de la sérénité des discussions desquelles se construira un consensus sur les sujets à l'ordre du jour.

Cet appel a été réitéré par le président du présidium, André Obami Itou.

BRAZZAVILLE

Le marché moderne de Total occupé à 70% par les vendeurs



Des vendeurs contents de retrouver leurs étals

Le plus grand marché moderne de Brazzaville, avec 2885 étals, a été officiellement ouvert aux vendeurs et acheteurs qui retrouvent un cadre idéal d'échange

de services. Inauguré le 8 février dernier par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, ce marché n'est cependant occupé qu'à 70% par les vendeurs, en

raison de divergences ou contentieux persistant entre la direction des marchés et les éventuels propriétaires des étals.

Page 3

PRODUITS PÉTROLIERS

Les stations-services à sec à Pointe-Noire

Après Brazzaville, il y a quelques semaines, la ville productrice de l'or noir connaît une pénurie en produits pétroliers dont les raisons ne sont pas expliquées par les services habilités.

Depuis, on assiste à de grandes perturbations du trafic routier avec pour conséquence : le phénomène inhabituel de demi-terrains.

La situation, qui devient récurrente sur l'ensemble du territoire national, fait parler les consommateurs, notamment les transporteurs en commun, contraints de passer des nuits entières dans les stations-services. Page 14

FÊTE DU 14 JUILLET

Les mérites de la coopération
France- Congo vantées
par Jean Pierre Vidon

Jean Pierre Vidon et Rodolphe Adada

Au cours d'une réception organisée le 14 juillet à la Case De Gaulle, l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon a rappelé dans son discours, les différents faits saillants qui ont marqué les relations franco-congolaises cette année. Page 9

ÉLIMINATOIRES CAN U-23/FOOTBALL

Claude Le Roy confiant
pour le match contre
le Nigeria

Les Diables rouges U-23 engagés dans les éliminatoires de la Coupe du monde de la catégorie ont entamé avec sérénité les préparatifs de leur rencontre du tour décisif qui les opposera à la sélection nigériane le 19 juillet.

Bien que privé de quelques pièces maîtresses, notamment Phitzgerald Mbaka, Sylvère Ganvoula et Boukama Kaya, le sélectionneur national, Claude Le Roy reste confiant.

« Nous sommes aujourd'hui 49e au classement FIFA et 7e au classement CAF, nous de-

vous pérenniser ce progrès. On a une chance énorme de se qualifier pour Rio. On n'a pas à avoir peur du Nigeria, on est dans la même position qu'il y a un an avec les seniors au moment d'affronter le Nigeria », a déclaré Claude Le Roy. Page 16

Congo : le prix du baril de pétrole à 57,5 dollars pour le 2^e trimestre

Page 15

ÉDITORIAL

L'Iran,
enfin...

Page 2

ÉDITORIAL

L'Iran, enfin...

Même si Israël feint de ne pas trouver bon l'accord conclu ces dernières heures à Vienne entre l'Iran et les grandes puissances, l'aboutissement de cette très longue et très difficile négociation marque un tournant positif dans l'évolution d'une partie du monde qui s'avère la plus instable, la plus dangereuse, la plus menaçante de la planète en raison du chaos religieux qui s'y développe. Peut-être ne permettra-t-il pas à court terme de faire taire les Islamistes radicaux qui tentent de créer au Moyen-Orient un khalifat détruisant les États existants, mais tout laisse espérer qu'à échéance d'une ou deux décennies, il y ramènera une paix durable où la volonté de paix l'emportera enfin sur l'inclination à la violence.

Même s'il donne parfois l'impression d'être régi par des hommes peu enclins au dialogue et à la tolérance, l'Iran est l'un des pays les plus stables du Proche et du Moyen-Orient. Berceau d'une civilisation qui marqua les millénaires précédents, il évolue lentement mais sûrement vers un mode de gouvernance qui laissera un jour une place réelle aux libertés publiques. Et l'on peut être certain que l'accord conclu mardi soir à Vienne sur le nucléaire va entraîner une ouverture vers l'extérieur qui, elle-même, accélèrera l'évolution de la société iranienne au point d'en faire probablement l'une des plus modernes de la région.

L'idéal serait que cette ouverture se traduise maintenant par une réconciliation avec Israël qui ne soit pas de façade, mais qui permette enfin de résoudre le terrible conflit opposant ce peuple à ses frères palestiniens. Alors, en effet, une paix durable fondée sur la paix et non sur la colonisation, sur la tolérance et non sur le fanatisme, sur l'ouverture et non sur la force brute s'imposerait là où précisément l'homme fit du monothéisme sous ses différentes formes – juive, chrétienne, musulmane – le pivot de ses sociétés. Rien, aujourd'hui, n'empêche qu'un tel rêve se réalise.

Il fallu plusieurs siècles pour que l'Angleterre, l'Allemagne, la France mettent fin à leurs conflits dévastateurs et s'unissent au sein de la communauté européenne. Pourquoi n'en irait-il pas aujourd'hui de même sur les rives orientales de la Méditerranée ? L'Histoire est là pour témoigner que les hommes sont capables de faire preuve de sagesse lorsque leurs intérêts fondamentaux l'exigent.

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE NATIONAL

Les sourds et déficients auditifs du Congo demandent de privilégier l'intérêt général

Dans une déclaration publiée, ce 14 juillet à Brazzaville, le secrétaire général de l'Association nationale des sourds et déficients du Congo (Ansdaco) Davy Aimar Makosso sollicite la sagesse et le savoir-faire des hommes politiques, les invitant à privilégier l'intérêt général du pays pour obtenir des bons résultats au dialogue et pour que vive le Congo.

L'Ansdaco, remercie le président de la République Denis Sassou N'Guesso, pour avoir convoqué ce dialogue qui offre aux Congolais

de tout bord, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, une grande opportunité de s'exprimer librement et de poser leurs problèmes.

Parlant des problèmes que les sourds rencontrent dans la société Davy Aimar Makosso a entre autres cité la non connaissance de la langue des signes par le public ; l'inaccessibilité à la communication et l'information, à la santé, à l'éducation et à l'emploi ; la faible représentativité aux postes de hautes fonctions, etc.

Ainsi relève-t-il, « les sourds sont

victimes d'une exclusion et d'une non considération dans la société ». D'où la suggestion de l'Ansdaco d'officialiser la langue des signes, de former et d'affecter des agents interprètes en langue des signes dans les institutions publiques et privées intéressées (hôpital, école, télévision, ministère) ; l'augmentation du nombre d'écoles des sourds au Congo ; la création des centres de formation qualifiante en menuiserie, ébénisterie, et sculpture, soudure, et autres métiers.

Guillaume Ondzé

L'UP dit non au rendez-vous de Sibiti

La déclaration de l'Union pour le Progrès (UP) a été lue par son premier vice-président, Omer Defoundoux agissant aussi pour le compte de la plateforme citoyenne « Sauvons le Congo ». Autrement, l'UP et son mouvement de jeunesse ont déclaré solennellement qu'ils ne prendront pas part au dialogue tel qu'initié par le pouvoir car celui-ci n'a qu'un but : ouvrir la voie vers un troisième mandat pour l'actuel chef de l'État.

L'UP pense qu'il n'y a pas de crise structurelle dans le pays qui nécessite des réformes institutionnelles majeures. Le dialogue, dit ce parti, est une disposition de la consti-

tution du 20 janvier 2002 en son préambule. Il est conçu comme un moyen de règlement des difficultés politiques.

Mais à un an de la fin définitive du mandat du président en exercice, ont-ils souligné, il est d'un intérêt capital pour les Congolais de créer les conditions d'une élection et d'une alternance démocratique apaisées. L'UP dit rejeter le « faux » débat sur le changement de la constitution dont la vie est réglée par ses propres dispositions qui prévoient la révision et non le changement comme il est dit aux articles 57, 86 et 185.

La plateforme « Sauvons le Congo »

et son mouvement de jeunesse misent sur la gouvernance électorale à proprement dite en se fondant d'une part, sur les conclusions de la concertation de Dolisie et d'autre part sur les orientations principales du rapport de mission de l'OIF de décembre 2013 établi dans la perspective de 2014 et 2016 au Congo et ce, à la demande du gouvernement congolais.

Et de conclure sur le fait que « les forces vives de la nation ne sont pas une composante du pouvoir pour examiner avec celui-ci des questions qui relèvent des compétences gouvernementales ».

Jean Jacques Koumba

Le PSVR se met en retrait

À la faveur d'un point de presse qu'il a tenu le 14 juillet à Brazzaville, le Parti pour la sauvegarde des valeurs républicaines (Psvr) de Michel Mampouya, a rejeté l'offre de participer au dialogue national de sibiti qu'il a qualifié de « diktat » du groupement de la majorité présidentielle.

Le Psvr qui se dit fidèle à son idéal refuse toute violation de la constitution du 20 janvier 2002 même collective car celle-ci n'a pas prévu les mécanismes de sa propre déconstitution et que seule la révision est constitutionnelle a déclaré le président de ce parti, Michel Mampouya avant

d'ajouter, « le Psvr est convaincu que changer la constitution coûte que coûte en cours d'année électorale reviendrait à remuer la ruche aux risques d'affronter les abeilles ».

La question du changement de la constitution n'oppose pas deux camps à savoir la majorité présidentielle d'une part et l'opposition d'autre part, a ajouté Michel Mampouya dont le parti suggère aux formations politiques de la majorité parlementaire ainsi qu'à la société civile d'aider le président de la République à choisir l'option qui nous épargnera une autre déroute comme celle consécutive au refus de respec-

ter et d'appliquer l'article 75 de la constitution de 1992.

Le PSVR a indiqué Michel Mampouya, « veut malgré tout croire et espérer que la sagesse du chef de l'Etat qui avait permis la tenue de la conférence nationale souveraine en dépit d'une forte opposition dans son camp, prévaudra encore afin d'éviter au Congo de basculer dans les horreurs du passé ».

Pour ce parti, inciter le président de la République à changer la constitution pour conserver et pérenniser les intérêts et autres avantages particuliers, c'est trahir la République.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvie Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

BRAZZAVILLE

Le nouveau marché Total de Bacongo opérationnel depuis mardi

Les étals en béton de ce marché inauguré en février par le Président de la République ont été occupés depuis mardi par des commerçants préalablement recensés. C'est dans une ambiance foraine que vendeurs et clients échangent dans ce nouvel espace qui a mis longtemps pour démarrer en raison des divergences entre occupants.

Marché Total. Mardi à 12h. Le plus grand marché de Brazzaville, donc du Congo, situé à Bacongo dans le deuxième arrondissement, affiche une belle image. Motif : d'importants travaux entièrement financés par l'État pour plus de 6 milliards de francs CFA sont passés par là. Même si les quelque 2 885 places disponibles n'ont pas encore été occupées, 70% des étals ont désormais leurs occupants.

La mairie s'est servi des « responsables de denrées » pour établir les zones en fonction d'aliments. Dans le hall principal, on retrouve des vendeurs de légumes, de viande, de poisson frais tandis qu'à l'étage les épices et autres poissons fumés ou salés s'étalent à perte de vue. C'est également là que sont érigés les bureaux du régisseur du

marché chargé de régler les problèmes journaliers et de réguler la vie du marché.

Depuis hier, en effet, le module A du marché est désormais envahi de monde. La municipalité de Brazzaville a tenu à libérer un goulot qui bloquait jusque-là l'entrée définitive. La mairie, explique-t-on, voulait s'assurer que l'affaire ne crée pas de remous, au regard de plusieurs commentaires faisant état de l'étroitesse du marché.

Les dispositions ont été finalement prises, mais la Direction des marchés qui a désormais ses bureaux dans un bâtiment R+1, construit dans l'enceinte du marché, fait déjà face à des plaintes multiples. « Nous gérons des contentieux multiples depuis hier. Nos bureaux ont été envahis par ceux qui n'ont pas

encore de place et ceux qui veulent changer d'étals », commente un agent de la mairie.

Ces divergences entre la mairie et les mécontents s'expliquent. « Lors du recensement des commerçants, plusieurs vendeurs n'ont pas été enregistrés car s'identifiant comme propriétaires de table dans l'ancien marché. Ont été recensés ceux qui ont été trouvés sur place, donc les vrais commerçants. Aujourd'hui, tout le monde est locataire auprès de la mairie... Tous les cas sont gérés et petit à petit tous les étals seront occupés », explique-t-on.

Quand modernisation rime avec taxes

L'avenue Matsoua, où s'était érigé le marché Total en attendant les travaux de modernisation, s'est libérée même si elle a perdu son charme. Accessible désormais des deux côtés, Total observe les règles d'hygiène en attendant que l'avenue Matsoua

soit réhabilitée avec l'assainissement des caniveaux bouchés et, éventuellement, le déguerpissement des vendeurs qui bloquent encore la rue Mère Marie qui côtoie le mur du marché.

Pour garder le marché propre, la mairie a décidé de céder le nettoyage à un concessionnaire. La municipalité qui dit ne pas s'attarder sur cette taxe hebdomadaire ne fermera pas les yeux sur la taxe prélevée sur chaque table, soit 50 FCFA le jour. Autre taxe ciblée par la mairie : la « taxe départementale » de 2000 FCFA que verse chaque commerçant par année. « Ce n'est pas beaucoup, mais certains boudent déjà. Pourtant les tables leur ont été gratuitement cédées, contrairement aux rumeurs qui circulaient », explique Oscar Ipangué, agent à la Direction des marchés.

Une gestion informatisée

Pour assainir ses recettes, la mairie envisage pour le marché Total de Bacongo une gestion in-

formatisée. Grâce à une récolte des taxes à l'aide d'un appareil électronique sur la base des codes à barre installés sur chaque étal, aucune recette n'échappera à l'État, expliquent, sourire aux lèvres, des agents de la municipalité. « Le système est relié à une base de données. Et le code à barres permet l'identification de chaque vendeur et son profil. Il y a une traçabilité des recettes et le vendeur est d'autant plus rassuré par le reçu qu'il reçoit automatiquement », ajoutent-ils.

Dans le même élan, des vendeurs seront désormais identifiés au moyen des badges. Des murmures font état d'uniformes également. Une série de mesures, non encore dévoilées, sommeillent dans les papapheurs du Secrétaire général de la mairie de Brazzaville. Tout ceci se fait, en attendant la construction de second module, plus grand, qui va coûter 24 milliards de francs CFA.

Quentin Loubou

HYDROCARBURES

Les sociétés pétrolières intègrent le « local content »

Africa Oil & Gas corporation (AOGC), Kontinent Congo et Petro Congo sont les premières sociétés locales congolaises à intervenir sur le périmètre des permis pétroliers autrefois détenus par les « majors ». Une disposition qui participe du nouveau code des Hydrocarbures en vue.



La cérémonie de signatures de contrats, photo Adiac

Ces sociétés font partie d'un groupe contractuel avec la Société nationale des pétroles du Congo, Eni Congo et Total E&P Congo. Leurs représentants ont signé, le 14 juillet à Brazzaville, un contrat avec le ministère des Hydrocarbures. Au total : un protocole d'accord relatif au régime applicable aux permis d'exploitation issus du permis de recherche « Secteur Sud » ; trois contrats d'association et trois autres de partage de production concernant Tchendo II, Tchibouela II et Tchibeli-Litanzi II.

Dans cette série de contrats ont figuré aussi des avenants, l'un lié à la convention d'établissement de la société Total E&P Congo et les autres liés au contrat de partage production entre Total E&P Congo et Eni Congo. « Ces accords sont particuliers car ils consacrent une démarche déjà entreprise par le gouvernement, celle de donner une place au privé local...L'industrie pétrolière est très capitalistique en ce qu'elle dévore beaucoup de ressources. Les 25 % sont répartis entre nous trois », a indiqué le directeur général du groupe AOGC,

Pierre Narcisse Loufoua. S'agissant du protocole d'accord relatif au permis de recherche « Secteur Sud », la répartition est claire : 39% pour Total E&P Congo, 20% pour Eni, 15% pour la SNPC, 10 % pour AOGC et 10% pour Kontinent Congo et 5% pour Petro Congo. Le directeur général de Total E&P Congo rassure sur une coopération avec toutes les sociétés dans le cadre du renouvellement de cette nouvelle licence. En effet, Secteur sud a déjà produit, depuis la mise en production de ses champs en 1987, près de 400 millions de barils. Il reste encore une centaine de million de barils à produire. Ce travail s'exécutera avec Eni, SNPC et des privés congolais. « Il y a encore une centaine de million de barils à produire. Outre cette production, il y a des enjeux d'exploration même non conventionnelle. Il y a eu de nouvelles conditions fiscales qui nous permettent d'équilibrer entre le groupe contractuel et les autorités congolaises », a conclu Pierre Jessua.

Nancy France Loutoumba

ACP-UE

La société civile joue sa carte

Cette société civile s'est exprimée au cours du 14^e séminaire organisé par le Comité économique et social européen, du 6 au 8 juillet dernier, à Yaoundé, au Cameroun.

En effet, les associations des consommateurs, les syndicalistes et les producteurs de 11 pays de l'Afrique centrale souhaitent que leur rôle soit reconnu et pris en compte tout au long des négociations et de la mise en œuvre de l'accord entre les l'Union européenne et les pays d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

L'objectif de ce séminaire a consisté à intégrer le point de vue de ces acteurs dans le partenariat Acp-UE et de favoriser la coopération entre les organisations de la société civile des deux espaces régionaux. À cet effet, les participants ont suivi quatre sessions portant essentiellement sur la contribution de la société civile sur : les objectifs de développement durable et le cadre pour l'après 2015 ; le financement du développement ; l'accord de partenariat économique (Ape) entre l'Union européenne et les États d'Afrique centrale puis le programme pour l'après-Cotonou.

Au terme des échanges, les participants ont reconnu que l'Union européenne et ses États membres occupent le 1er rang des financements destinés à l'aide publique au développement dans les pays ACP. Le constat est que la contribution de la société civile dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne et les pays ACP n'est pas suffisamment valorisée et prise en compte dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre

et de suivi-évaluation des programmes indicatif nationaux des pays.

Par conséquent, les participants ont recommandé l'implication des consommateurs, des syndicats des travailleurs et patronaux, des groupes vulnérables (jeunes, femmes, handicapés et populations autochtones) ainsi que des producteurs dans le processus d'élaboration du programme indicatif national de chaque pays. Face au retard qu'accuse l'Afrique centrale dans la conclusion de son accord de partenariat économique avec l'Union européenne, les participants ont reconnu la nécessité de sensibiliser les parties prenantes à la signature de cet



Le représentant du Congo (droite) au séminaire de Yaoundé

accord qui est source d'opportunités et de développement.

Les participants à ce 14^e séminaire sont venus de l'Angola, du Burundi, du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Tchad, de la République démocratique du Congo, de la Guinée équatoriale, du Gabon, du Rwanda, du Sao Tomé-et-Principe et de la République du Congo représentée par le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs.

N.F.L.

ATTEINTE DES OMD

Encore des défis à relever dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la santé maternelle

A l'approche de l'échéance de 2015, année butoir prévue pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Congo dont les efforts sont salués dans certains domaines, doit encore mouiller le maillot afin d'améliorer les secteurs de la santé maternelle, infantile et celui de la sécurité alimentaire.

Le directeur général du plan et du développement, Jean Christophe Okandza, a regretté ce manquement, le 15 juillet, à l'occasion du lancement de l'enquête légère sur la consommation des ménages (Elcom). Pour soutenir son propos, Jean Christophe Okandza, qui reste fixé sur l'année 2015, déclarée butoir pour l'atteinte des OMD, au 30 septembre prochain, s'est appuyé sur une série d'enquêtes réalisées au plan national, sur la période allant de 2005 à 2011. Ces différents sondages, d'après le directeur général du plan, font état de ce que le Congo a pu réaliser d'importants progrès dans le processus conduisant vers l'at-

teinte des OMD, dans certains domaines dont le plus significatif est celui de l'éducation primaire. Cependant, révèlent ces mêmes enquêtes, « plusieurs défis restent encore à relever dans des domaines de la sécurité alimentaires ; la santé maternelle, infantile ; de l'eau- assainissement-hygiène et celui de l'égalité des genres », a-t-il soutenu.

S'agissant de l'Elcom qui a été lancée en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), 280 enquêteurs, superviseurs et contrôleurs participent à cette formation d'une semaine, dispensée par l'Institut national de la statistique (INS).

A l'issue de cette formation qui leur permettra d'assimiler les techniques de base de la collecte des données, ces agents recenseurs, en majorité des jeunes, seront déployés, dans un premier temps, à Brazzaville et dans le département du Pool.

Sur le terrain, ces enquêteurs et contrôleurs feront le porte à



Une vue des enquêteurs (photos La semaine africaine)

porte, dans le but de collecter les données techniques au sein des foyers, à travers lesquels on saura mesurer des indicateurs de la pauvreté. Les indicateurs qui sont pris en compte au cours de ce sondage, concernent notamment la possession des biens durables, d'actifs agricoles, de bétail, les dépenses et revenus des ménages.

L'enquête devra surtout fournir des données sur le bien-être des ménages, des populations ainsi que leurs dépenses de consommation. Elle vise quelques objectifs bien précis, entre autres, obtenir les informations sur les caractéristiques démographiques des ménages, notamment l'alphabétisation, l'éducation, la santé et le logement.

Il sera aussi question, au cours de cette évaluation, de produire des informations sur l'auto consommation, les dépenses courantes et les dépenses de consommation moins courantes ; fournir des informations statistiques pour la gestion, l'orientation et la reformulation des politiques sociales en cours. Toutes ces données collectées, permettront donc au pays de maîtriser les conditions de bien-être de ses populations, mais aussi serviront pour alimenter les données sur les OMD, dont une réunion est prévue en septembre prochain aux Nations-Unies. Le représentant adjoint du Pnud au Congo, Mohamed Abchir, pour sa part, estime que « Les données qui seront obtenues, permettront non seulement de rendre compte des efforts en faveur de l'atteinte des OMD, mais selon les résultats trouvés, elles permettront au Congo d'affiner ses propositions au contenu du futur agenda international ».

Firmin Oyé

Le Centre culturel russe de Brazzaville, Le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire et le groupe des Universités d'Etat russes - membres de l'association RACUS vous invitent au

salons éducatifs «ETUDIER EN RUSSIE-2015»

les 17-18 juillet
à 15 heures
à Brazzaville



Frais d'études et d'hébergement:
de 2000 à 3500
dollars américains par an

plus de 20 meilleures universités
et plus de 500 filières médicales,
techniques, économiques et humaines.

Pétrole et gaz; Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Sciences économiques; Management; Logistique; Finance et crédit; Banque; Comptabilité et audit; Electrotechnique; Télécommunications; Mécanique; Radiophysique et électronique; Architecture; Génie civil; Informatique; Droit; Relations internationales; Journalisme; Sciences politiques; Sciences sociales; Ecologie; Agriculture; Chimie; Biologie etc.

Adresse:
Centre culturel russe de Brazzaville,
Avenue Amilcar Cabral
(à côté de Casino, ex-Score)
Centre-ville, Brazzaville, B.P. : 2021
tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
E-mail: racuscongo@yahoo.fr

les 18-19 juillet
à 15 heures
à Pointe-Noire

Adresse:
B.P. 5363 Pointe-Noire,
Avenue Moe Telli, Centre - ville,
Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
Tel: +242 055005560; 044806918
E-mail: rusconsul.cg@yandex.ru

WWW.EDURUSSIA.RU

NECROLOGIE

Programme des obsèques de Josep Guillaume Tchikaya, alias Francis DG

Monsieur Tchikaya Simon - Emmanuel alias Sancho, son épouse et leurs enfants, les enfants Tchikaya Raymond ; la famille Nascimento ; les clans Tchimpoundji et Tchali Yombi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils Tchikaya Joseph - Guillaume, alias Francis DG survenu le vendredi 10 juillet 2015 dans sa 66ème année.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi, 17 juillet 2015

8h : Levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire

9h30 : Arrivée de la dépouille mortelle au domicile familial à Songolo

10 - 13h : Recueillement des parents, amis et connaissances

13h 15 : Absoute

14h : Départ pour le cimetière familial de Loubou

15h : Retour

17h30 : Fin de la cérémonie



Joseph Nkoumbou et les enfants Mbemba ont la profonde douleur de vous annoncer la mort de leur père, oncle, beau-frère et grand-père le nommé Mbémba Kimpounka Jacques, décès survenue le mardi 7 juillet 2015 à 13h à Brazzaville, la veillée mortuaire se tient à la Cataracte après le pont Djoué. Les obsèques sont prévues le jeudi 16 juillet 2015.

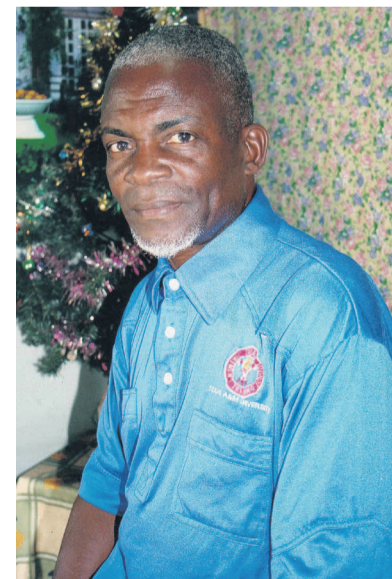
Le programme se présente comme suit :

-9h : levée du corps à la morgue de Makélékélé

- 10h : recueillement à domicile familial

- 14h : départ pour le cimetière de Loukanga

- 16h : Fin de la cérémonie.



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Ce n'est pas à moi de décider qui sera mon successeur, c'est au peuple de le choisir. »

Paul Kagamé, président du Rwanda, Jeune Afrique, 7 avril 2015

« Je ne suis pas là pour m'accrocher »

François Hollande, président de France, RFI, 14 juillet 2015

« Le problème avec nos gouvernants, c'est qu'ils pensent que c'est l'argent seul qui résout les problèmes. Mais ce sont les idées et les comportements qu'il faut d'abord changer. »

Hulo Guillabert, Sénégalaise, panafricaniste et directrice des éditions Diasporas noires, Le Quotidien, 10 juillet 2015

« La mal gouvernance est une culture, la corruption est un effet de l'éducation »

Alassane K. Kitane, professeur au Lycée Serigne Ahmadou Ndack Seck Thiès, Le Quotidien, 11 juillet 2015

« Il y a beaucoup à faire en Afrique et pourtant il n'y a pas d'emplois. C'est la contradiction actuelle. »

Achille Bembe, historien camerounais, Le Monde, 26 janvier 2015

NUTRITION

L'insécurité alimentaire demeure encore une préoccupation pour le Congo

Selon une étude menée en 2013 par le gouvernement en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), 14, 2% des ménages sont en insécurité alimentaire dont 1,7% sévèrement et 12,5% modérément. Ce chiffre correspond à 121.326 ménages soit 618.456 personnes en insécurité alimentaire sévère ou modérée sur l'ensemble du pays.

Les résultats de cette enquête ont été validés avec amendements le 13 juillet au cours d'un atelier organisé au ministère du Plan, en présence du représentant du PAM au Congo, David James Bulman et du directeur général du Plan et du développement, Jean Christophe Okandza. En effet, il existe encore, d'après cette étude, des poches d'insécurité alimentaire surtout dans les zones rurales enclavées à faible densité démographique. Ce qui s'étend de plus en plus dans les villes en raison de l'urbanisation galopante que connaît le pays, notamment dans les localités ayant connu la politique de la municipalisation accélérée.

« En général, les résultats de l'analyse ont montré une légère détérioration par rapport à 2009, année de la dernière analyse globale de la vulnérabilité et la sécurité alimentaire (AGSAV). Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire pauvre est passé de 1,3% à 1,7% entre les deux périodes. Le nombre de ménages avec une consommation alimentaire pauvre est donc passé à 12.045. La consommation limite a augmenté de 6,5 à 7,6%, correspondant à 54.390 ménages au total », mentionne le rapport.

Au niveau des départements, la plus forte incidence de consommation pauvre et limite a été enregistrée au Kouilou, Niari, Lékoumou et Likouala. Les résultats de Brazzaville sont à pondérer avec son poids démographique même s'ils ne sont pas critiques car le pourcentage de ménages avec une consommation pauvre est passé de 0,3% à 1,4% tandis que le pourcentage de ménages avec une consom-

tion alimentaire limite est passé de 2,1% à 4,7%. Pointe-Noire est la seule ville qui ne présente pas des ménages avec consommation alimentaire pauvre. Bref, les résultats de l'analyse indiquent que la situation alimentaire est globalement acceptable pour une grande majorité de ménages mais avec cependant un niveau de vulnérabilité très élevé face aux différents chocs potentiels. Des résultats de l'analyse, il res-



Le présidium des travaux ; crédit photo Adiac

sort quatre axes prioritaires d'intervention pour le PAM et ses partenaires du Système des Nations Unies, notamment le développement des zones rurales ; l'assistance alimentaire basée sur les transferts d'argent ; les interventions en appui à la nutrition ; l'amélioration des services d'éducation de base ; le suivi des risques d'insécurité alimentaire et l'alerte précoce.

Selon le représentant du PAM au Congo, l'objectif principal de cette enquête est de mettre à la disposition du gouvernement congolais et de ses partenaires, œuvrant dans le domaine du

changements justifiant une étude approfondie parce que leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est pas connu. En se dotant de ces indicateurs de sécurité alimentaire, le ministère de l'Economie, du Plan, de l'Aménagement du territoire et de l'Intégration se donne les moyens de mesurer et de suivre de manière efficace les actions menées dans le but de l'amélioration des conditions de vie des populations congolaises », a conclu le représentant du PAM.

Parfait Wilfried Douniama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)	5 jours	3 au 7 août 2015
Techniques de rédaction des termes de référence	3 jours	12 au 14 août 2015
Maîtriser les bases de la législation du travail	5 jours	18 au 24 août 2015
Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers	4 jours	24 au 27 août 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



LCB BANK
 Direction Organisation & Systèmes d'Information
 Avenue Amilcar Cabral
 BP 2889
 République du Congo Brazzaville

Dans le cadre de son projet de modernisation Informatique, la LCB Bank souhaite identifier un partenaire avec qui elle pourra rénover l'infrastructure informatique de ses agences en 2015 puis assurer la maintenance pour les trois (3) années à venir.

Le présent document est un appel à candidatures (RFI) précédant l'appel d'offre qui sera lancé par LCB BANK concernant le remplacement d'une partie de son parc micro-informatique, périphériques, serveurs et réseau local, ainsi que des services d'intervention et maintenance sur ses différents sites de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Ngombe.

Cette première étape a pour objectif de rassembler les informations nécessaires à la sélection des sociétés qui participeront à l'appel d'offres.

Cet appel d'offres couvrira un ensemble de prestations pour lesquelles les capacités et compétences nécessaires sont sommairement décrites ci-après.

Il sera attendu du prestataire la capacité d'intervenir en support et maintenance sur les sites de manière coordonnée avec un autre prestataire en charge du Service Desk (incident, problème, sollicitations et calendrier des déploiements).

1. LES MODALITES DE REPONSE

La candidature sera remise en format électronique à dpmo@lacongolaisedebanque.com avant le 24/07/2015

Il est expressément demandé aux fournisseurs de se conformer au cadre de réponse spécifié ci-après. Toute offre ne répondant pas à cette demande sera considérée comme non émise.

Aucune information complémentaire ne sera fournie lors de cette phase de sélection mais une présentation détaillée pourra être demandée au soumissionnaire.

-Description du soumissionnaire, présence locale et internationale dont le Maroc, stratégie de développement, organisation, partenariats, moyens et plans de formation, contacts nominatifs.

-Attestations notamment d'assurance en responsabilité, RCCM, NIU, N° Matricule, CNSS, patente de l'année en cours ou certificat de moralité fiscale et toutes autres documents pouvant être requis au regard de la législation locale.

-Capacité à intervenir sur les technologies suivantes : courant fort/faible, onduleurs, équipements stations satellites, équipement radio, équipements réseaux locaux et parc bureautique, distributeurs et terminaux bancaires, video-surveillance, visioconférence...

-Compétences et certifications sur les technologies Cisco, Microsoft, Hewlett-Packard, Wincore, AGS Ps'Soft, BMC FootPrint, Acronis Snap Deploy.

-Capacité à prendre en charge les demandes en 15 minutes, à intervenir sur chacun des lieux géographiques d'implantation de la banque en 4 heures ouvrées du Lundi au Samedi, de 7h30 à 17h30 pour à minima Brazzaville et Pointe-Noire.

-Capacité à s'engager sur des résultats et non des moyens, ces résultats étant mesurés par des d'indicateurs quantifiés et contractuels pour lesquels le fournisseur devra fournir la preuve de l'atteinte de ses objectifs.

-Capacité à proposer les équipements sous forme de services (lot optionnel du dossier). Une alternative Leasing sera la bienvenue.

-Certifications méthodologiques ITIL, eSCM.

2. PLANNING INFORMATIF DE LA CONSULTATION

06/07/2015	Lancement de l'Appel à candidature
24/07/2015	Date limite de réponse à l'Appel à candidature
03/08/2015	Lancement de l'Appel d'offre aux soumissionnaires présélectionnés
29/08/2015	Date limite de réponse à l'Appel d'offre
10/09/2015	Choix fournisseur(s) retenu(s)
01/10/2015	Démarrage de la phase de transition
01/01/2016	Validation de la phase de transition et démarrage phase récurrente soumise à SLA

TRIBUNE LIBRE

Emploi des jeunes ou le défi du chômage de masse au Congo

Depuis la libéralisation de l'éducation par la loi 25/95 du 17 novembre 1995 organisant le système éducatif congolais, abrogeant la loi de 1965 sur la nationalisation de l'enseignement, l'État a l'obligation d'exercer ses fonctions régaliennes de régulateur de la formation globale du citoyen, sans la contrainte d'assurer son employabilité ou son insertion sur le marché du travail tout au long de sa vie active.

Le Plan national pour l'emploi (PNE), initié par le Gouvernement en 2010, avec l'aide du BIT et du PNUD, vise à améliorer l'employabilité de la population en âge de travailler (2,7 millions sur 4,6 millions d'habitants), dont le taux de chômage est passé de 19,7% en 2010 à 16% en 2014.

Mais cette performance cache une forte précarité de l'emploi car 11% seulement des demandes d'emplois sont satisfaites dans la Fonction publique (principal employeur) contre 15% à l'ONEMO. Les emplois sont créés dans les secteurs contribuant faiblement à la richesse nationale (PIB) : 37,8% des emplois dans l'agriculture pour 5% du PIB, 34% dans le Commerce et les Services pour 23% du PIB, contre 0,9% dans les Mines pour plus de 78% du PIB. Le taux de sous-emploi de la population active est de 27,8%.

Cette précarité frappe surtout les jeunes de 15 à 29 ans (plus de 51% de la population active), touchés par un taux de chômage de 25% contre 16% pour l'ensemble de la population active. Ce taux dépasse les 42%, si l'on tenait compte des demandeurs d'emplois découragés. Il est trois fois plus élevé que celui des chômeurs de 30 à 49 ans et 4,6 fois plus important que celui des plus de 50 ans.

Deux causes essentielles expliquent ce phénomène :

1) la perte de la souveraineté de l'État dans l'éducation et l'insertion professionnelle des jeunes : les mesures d'austérité des Programmes d'ajustement structurel des années 80-90 (limitation des embauches dans la Fonction publique, réduction des effectifs et privatisation des entreprises d'État et autres), ont poussé l'État à se désengager progressivement de ses missions d'éducation et d'insertion de la jeunesse sur le marché du travail, à travers :

- l'abandon de la politique publique d'éducation de masse qui rendait la scolarisation obligatoire (jusqu'à 16 ans) et gratuite dès l'âge de six ans. Le taux de scolarisation du Congo qui avoisinait les 114% avant la guerre civile de 1997 est tombé à 89,5% en 2014 ;

- la faible part réelle de la richesse nationale (PIB) affectée à l'Éducation, qui est passée de 3,98% en 1997 à 2,65% en 2000 pour atteindre 3,22% seulement en 2014. Dans ces dépenses, 63% sont affectés à l'enseignement primaire, 23% à l'enseignement secondaire et seulement 14% à l'enseignement supérieur. Elles concernent la rémunération du personnel (84,9%), le paiement des bourses des étudiants (12,86%), et les dépenses d'investissement (2,24%) ;

- la forte croissance de l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public qui sépare l'éducation des riches de l'éducation des pauvres. Le nombre des Lycées privés a été multiplié par 1,5 en 4 ans, en passant de 44 en 2006 à 65 en 2010, représentant presque la moitié des établissements publics qui n'ont été multipliés que par 1,3, en passant de 78 à 101 seulement ;

- la dégradation de la qualité de l'enseignement et des performances des apprenants qui s'observe dès le Baccalauréat, à travers des taux d'admission particulièrement bas : 42,1% en 2006 et 49,3% en 2009 pour tomber à moins de 38,5% depuis 2010. Dans l'enseignement supérieur privé, le taux d'admission aux examens s'élève à plus de 60%. Dans le cycle court, ce taux est même passé de 86,27% en 2005/2006 à 85,97% en 2009/2010 ; alors que dans le cycle long, ce taux est passé respectivement de 77,42% à 87,77%. L'effectif des enseignants a été multiplié par 1,5, en passant de 452 en 2005 à 712 en 2010. Celui des étudiants a été multiplié par 2,3, en passant de 2.777 à 6502.

Dans le public, le nombre des étudiants n'a été multiplié que par 1,32, en passant de 15.369 en 2005/2006 à 20.218 en 2009/2010, avec un taux de réussite moyen aux examens dépassant rarement les 60% par an. Dans le même temps, le nombre des enseignants n'a été multiplié que par 1,04, en passant de 568 à 592. Plus de 40% de ces effectifs partent à la retraite à très court terme, sans que l'État ait formé et recruté à temps des nouveaux enseignants-chercheurs nécessaires ;

- la fuite des cerveaux, marquée par le très faible taux de retour des étudiants de la diaspora, qui amplifie la tension de l'allocation des ressources entre les structures publiques, notamment celles de l'enseignement ;

2) le désajustement des besoins du marché du travail par rapport à l'offre de formation. L'insertion professionnelle des jeunes à la fin du cycle de formation, ou en situation d'échec ou de décrochage scolaire, était assurée autrefois par la Direction de la planification scolaire du ministère de l'Éducation nationale qui coordonnait la relation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation nationale, à travers une gestion prévisionnelle des emplois et des formations. Ces attributions ont été diluées dans le passage de la fonction d'« éducateur » de l'État à celle de « formateur », caractérisée par l'émission de l'Éducation nationale en quatre ministères distincts de plein exercice à vocation d'enseignement : Enseignement supérieur, Recherche scientifique, Enseignement technique et professionnel, Enseignement primaire et secondaire et alphabétisation. La difficile collaboration entre ces entités, engendre une faible coordination de l'offre de formation par rapport aux besoins du marché du travail, contribuant au blocage de l'accès social et excluant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences du champ de l'employabilité.

Ainsi, le chômage de masse, l'une des maladies congénitales du libéralisme, est-il nourri au Congo par une politique d'éducation nationale faiblement responsable. Relevé ce défi, exige l'unification de l'Éducation nationale en une structure capable d'adapter les besoins en emplois de demain aux formations d'aujourd'hui, sans sacrifier l'employabilité de la population active actuelle.

Par Emmanuel Okamba
Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestion

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants apprennent les techniques de recherches académiques sur Internet

La société de téléphonie mobile MTN Congo organise du 15 au 17 juillet à la grande bibliothèque universitaire, en partenariat avec le rectorat de l'université Marien-Ngouabi (UMNG), une formation intitulée « Y'ello University Digital Experiences »

Initiée à l'intention des étudiants en master de l'UMNG, la formation sur les techniques de recherches académiques sur Internet permettra aux participants de se familiariser aux technologies numériques de l'information et de la communication afin de modifier profondément leur écosystème ainsi que leurs comportements en matière de recherches. En effet, au cours de cette formation, les étudiants apprendront, entre autres, la méthodologie de recherches documentaires sur Internet et l'initiation aux méthodes de gestion des documents numériques.

Selon le directeur de la Fondation MTN Congo, Cyriaque Okoumou, l'organisation de cette formation est une énième contribution de cette société pour le développement de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Y'ello University Digital Experiences, se veut être, a-t-il indiqué, un outil complémentaire de la formation académique des étudiants. « Le

monde du savoir bouge. Il est planétaire, interactif et se démocratise. Il est devenu fluide, inodore, incolore... Ce qui représente pour nous tous une belle opportunité de nous affranchir de nos dogmes et jongs du passé, afin de donner un véritable sens à notre avenir, donc au Congo d'ici à 2025 », a-t-il poursuivi.

Il a également justifié l'initiative de MTN Congo par le fait qu'il existe une relation positive et significative entre l'éclosion de l'entrepreneuriat et l'innovation. D'après lui, le Congo qui se veut émergent à l'horizon 2025 ne dispose pas, à l'image d'autres pays africains, d'assez de chercheurs, d'innovateurs et d'entrepreneurs. Le faible taux d'innovation au Congo n'est pas, a-t-il ajouté, dû au manque des personnes capables d'innover mais plutôt à cause de l'absence de bonnes volontés devant favoriser l'esprit d'entreprise. « En effet, c'est à l'université qu'il incombe la mission de favoriser cet esprit de recherche et d'entrepreneuriat. Cet esprit est le seul moteur qui permettra aux étudiants congolais de briser l'incertitude et d'insuffler le concept de droit à la propriété intellectuelle, de réduire les coûts de production et de transaction, afin d'accroître la vigilance au profit », a fait savoir Cyriaque Okoumou.

Le vice-recteur de l'UMNG, le Pr Paul

Louzolo Kimbembé, a, de son côté, qualifié ce projet d'ambitieux car l'introduction et le développement du numérique dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage au sein de la seule université publique du Congo, sont une des préoccupations de la direction rectorale. Il a également rappelé que la société MTN Congo est un partenaire sérieux de l'UMNG depuis près d'une dizaine d'années. « Avec le projet School Connectivity, MTN a offert aux étudiants de l'université Marien-Ngouabi la canne à pêche pour leur permettre d'aller tirer les informations sur l'Internet. Aujourd'hui avec le programme Y'ello University Digital experiences MTN va apprendre à nos étudiants à pêcher les informations les plus pertinentes pour leur formation mais aussi de choisir les meilleures eaux où il faudra pêcher ces informations ainsi que les meilleurs paniers dans lesquels les stocker », a-t-il conclu.

Déclinant le chronogramme de la formation, le directeur des technologies de l'information, de la communication et de la statistique de l'UMNG, Roch Edoura Gaena a appelé les premiers bénéficiaires de ce programme à prendre la mesure de l'opportunité et à participer activement et assidûment aux différentes communications ainsi qu'aux travaux pratiques.

Parfait Wilfried Douniama

NIARI/ RELIGION

Des milliers de chrétiens évangéliques ont prié pour le salut du Congo

Environ 22675 chrétiens de l'Eglise Evangélique du Congo et ceux d'autres confessions religieuses ont pris part à la campagne d'évangélisation organisée du 8 au 12 juillet au cercle culturel de Dolisie, par le département synodal de l'évangélisation de cette église, sous le thème « un si grand salut vous a été annoncé » tiré du livre de Hébreux 2 :3-4.



Les fidèles pendant la campagne d'évangélisation

Animée conjointement par l'évangéliste national Guy Moïse Mboumba Mabika et l'évangéliste départemental René Makoundika, cette campagne a consacré le maximum de temps aux prières dites en faveur du maintien de la paix au Congo.

Genoux fléchis et les mains levées vers le ciel, les chrétiens ont imploré le Dieu tout Puissant de répandre son esprit saint et sa puissance sur les hommes politiques et particulièrement les dirigeants du Congo à tous les niveaux afin qu'ils développent en eux les valeurs spirituelles, qu'ils fassent le dépassement de soi, qu'ils aient véritablement l'amour du prochain et qu'ils aient en plus un regard désintéressé

sur les biens et pouvoirs de ce monde. Les chrétiens de Dolisie ont aussi prié pour la repentance des autorités du pays à tous les niveaux afin qu'elles méritent le salut qui leur a été annoncé dans les saintes écritures. Ce salut, ont indiqué les prédicateurs est source de plus larges bénédictions.

Les chrétiens ont été ainsi appelés à exploiter au maximum les armes spirituelles qui sont en eux pour être des modèles dans leurs cellules familiales, dans leurs relations avec les voisins, dans leurs milieux professionnels, et à tous les niveaux où ils exercent au quotidien. Au nombre de ces armes en a entre autres cité la foi, l'attitude positive

face aux situations difficiles, la sincérité, l'honnêteté face aux finances et aux biens publics, la prière en faveur de ceux qui se présentent à eux en adversaire afin que le Seigneur les change et remplisse d'amour leur comportement envers les autres.

Au total, 475 nouveaux convertis ont été dénombrés au cours de cette campagne où, après avoir été touchés par la parole, ils se sont levés au pied de la croix implantée en ces lieux pour témoigner et prendre l'engagement d'abandonner les péchés pour suivre Jésus-Christ.

Par ailleurs, 350 autres chrétiens refroidis et ayant cessé de fréquenter leurs églises pour plusieurs raisons, ont exprimé le vœu de refaire alliance avec Dieu. Ils ont été appelés à rejoindre leurs églises d'origine, à savoir : évangélique, catholique, armée du salut ou autre pour recevoir au jour opportun le salut qui leur a été annoncé. « Vous avez l'obligation de rejoindre les églises où est prêchée la parole et où sont administrés les sacrements pour votre salut », ont martelé les prédicateurs, les rassurant qu'ils sont sauvés.

Des prières ont été aussi dites pour la guérison des malades et exorciser les sujets hantés par des esprits démoniaques. Cette campagne d'évangélisation a été agrémentée par le groupe religieux « Sila Lenwo » venu de Brazzaville et les groupes locaux des paroisses du Consistoire de Dolisie.

Source : ACI

MAG.SY

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étagé). Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

L'environnement transit - le fret - les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.

Brazzaville : 16 Juillet 2015 Cout : 50.000Frs + 1 marker non permanent (17h-20h)
Pointe- Noire : 25 Aout 2015 Cout : 65.000Frs + 1 marker non permanent

Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)

Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport -Incoterms-Assurance

Pointe- Noire : 31 Juillet 2015 ; Brazzaville : 16 Sept. 2015 Cout : 50.000Frs + 1 M. (17h-20h)

MAG.SYS P/Noire : Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS- MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".

LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

Les infections et décès dus à la maladie en baisse dans le monde

Selon un rapport des Nations unies(ONU) rendu public le 14 juillet en marge de la conférence internationale sur le financement du développement à Addis-Abeba, les infections par le VIH ont baissé de 35% entre 2000 et 2014, ainsi que les décès au sida (41%).

« Le monde a atteint l'objectif 6 du Millénaire pour le développement. L'épidémie a été enrayerée et inversée », a affirmé Ban Ki-moon. En effet, en l'an 2000, les Etats membres de l'ONU avaient fixé huit grands objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont le sixième visait à combattre le VIH/sida. Depuis cette année jusqu'aujourd'hui, l'ensemble de la communauté internationale notamment l'Afrique subsaharienne mène une lutte acharnée contre le sida. Des milliards de dollars sont déboursés en faveur des actions des donateurs comme les Etats-Unis, l'Union européenne et le Japon. Au Congo le taux de séroprevalence de VIH qui était à 4,2% en 2005, a sensiblement baissé en 2009 (à 3,2), selon le rapport de l'étude menée par le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE). A en croire, la même structure et le Conseil national de lutte contre le sida, le chiffre en baisse en 2014, pourrait de nouveau chuter d'ici les prochaines années à cause de l'amélioration de comportement sexuel surtout en milieu jeune. Dans le rapport de l'Onusida qui a été présenté mardi par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon à la conférence internationale sur le financement du développement qui se tient à Addis-Abeba en Ethiopie, l'institution onusienne indique qu'« entre 2000 et 2014, les nouvelles infections se sont effondrées de 35,5%, à 2 millions. Encore mieux, les nouvelles infections parmi les enfants ont elles diminué de 58% sur la même période. Autre bonne nouvelle: les décès liés au sida ont chuté de 41% (soit 1,2 million) depuis le pic de 2004. » Le même document a, par ailleurs, fait état de ce que les efforts déployés ont permis d'atteindre la cible fixée en 2011 consistant à mettre 15 millions de personnes sous traitements antirétroviraux (TARV) en 2015, contre seulement 1 million en 2001.

Seulement 15 ans pour éradiquer le sida

Le secrétaire général de l'ONU en présentant le rapport, a expliqué que si le nombre de personnes vivant avec le VIH/sida continue d'augmenter environ 36,9 millions en 2014, soit 700.000 de plus que l'année précédente, « c'est dû au fait qu'il est désormais possible de veiller avec le sida grâce au succès des thérapies antirétrovirales, toujours plus efficaces et plus faciles d'accès », martèle Ban Ki-moon. Malgré ce progrès, insiste le chef de l'ONU, la communauté internationale doit pouvoir encore déboursier 32 milliards de dollars, c'est-à-dire, 16.000 milliards de francs par an d'ici à 2020 pour espérer en finir avec le sida d'ici à 2030. « Mettre fin à l'épidémie de sida (...) d'ici à 2030 est ambitieux, mais réaliste », lance Ban Ki-moon qui depuis le haut de la tribune, a appelé les donateurs à déboursier 21,7 milliards de dollars au titre du budget de l'année en cours. Puisque, a-t-il défendu, « nous devons d'urgence mener des efforts à plus grande échelle ces cinq prochaines années ». Nonobstant l'objectif zéro nouvelles infections d'ici 2030, l'ONU s'est fixé des objectifs intermédiaires pour 2020 en utilisant une formule « 90-90-90 », à savoir 90% des personnes infectées avec le VIH doivent le savoir ; 90% des personnes connaissant leur statut doivent suivre un traitement; 90% de ceux qui sont traités doivent voir leur charge virale supprimée. La conférence internationale d'Addis-Abeba permettra à l'ONU de dresser une feuille de route claire dans ce domaine en attendant le sommet de New York en septembre, où les nouveaux objectifs de développement durable vont être adoptés, à savoir les Objectifs du développement durable. Notons que l'Afrique subsaharienne reste la région la plus touchée, représentant 70% des cas. Trois pays ont représenté plus de la moitié des nouvelles infections dans la région en 2014 : le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.

Fiacre Kombo

Allianz Voyage
Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de **19 949 F.CFA TTC**
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz



Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Avec vous de A à Z



NÉCROLOGIE

Le colonel Itoua Daniel, le colonel Ondongo Jean Ruffin, le lieutenant de police Ondongo Edgard Rodrigue, le colonel Ebami Sala Gérard et la famille Ondongo, annoncent le décès du « patriarche Ondongo Rodrigue » survenu à l'hôpital central des Armées Pierre Mobengo le mercredi 8 juillet 2015 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient, n°221, avenue des Trois Martyrs en face de la maison commune de Ouenze. Le programme des obsèques se présente comme suit :
Vendredi 17 juillet :
9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h00 : recueillement au domicile familial ;
12h00 : messe en l'église Sainte-Marie de Ouenzé
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP
17h00 : fin de cérémonie.



Séminaires locaux & internationaux de formation

Trainis: Créateur de performance, accélérateur de carrière !

Module	Date de session	Lieu	Durée	Horaires	Tarif HT F CFA
Supply Chain Management : tableau de bord du service achat	20 - 24 juillet 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Ms Project 2010 (Planification, gestion de projet)	27 juillet - 01 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Mise en œuvre du système comptable OHADA	03 - 07 août 2015	Lubumbashi	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Anglais intensif, niveau débutant	03 - 28 août 2015	Brazzaville	20 jours	14h00 - 18h00	350 000
Supply Chain Management : tableau de bord des services généraux	10 - 14 août 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Sage comptabilité (gestion comptable et financière)	24 - 29 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000

FÊTE NATIONALE FRANÇAISE

Les mérites de la coopération France- Congo vantées par Jean Pierre Vidon

Au cours d'une réception organisée le 14 juillet à la Case De Gaulle, l'ambassadeur de France au Congo, Jean Pierre Vidon a rappelé dans son discours, les différents faits saillants qui ont marqué les relations franco-congolaises.

L'établissement du partenariat stratégique entre le Congo et la France a fait date. Depuis, il est concrétisé dans divers domaines : politique, défense et sécurité, économie, commerce, culture et échanges populaires, répondant aux intérêts des deux pays, approfondissant les relations bilatérales, favorisant le règlement de grands défis, notamment de développement, de sécurité et d'environnement.

« La diversité des domaines dans lesquels nous travaillons ensemble, congolais et Français, apporte elle aussi la preuve de cette densité de la relation. Elle se fonde sur un vécu qui, nous le savons, est largement antérieur aux 55 dernières années, un passé plus lointain, que la République du Congo et la France ont su assumer ainsi qu'en témoigne le Mémorial dédié à Pierre Savorgnan de Brazza », a déclaré l'ambassadeur de France dans son allocution.

Soulignant le développement des relations Franco-Congolaises vieille de plusieurs années, l'ambassadeur de France a cité, entre autres ; la récente rencontre entre les présidents Denis Sassou N'Guesso et François Hollande à Paris ; la restauration du site mémorial de Mbirou lors de la célébration en août 2014 du centenaire de la pre-



De gauche à droite : Dieudonné Niangouna, Charles Makaya, le médecin-général Pascal Ibata et le Capitaine de vaisseau René N'Ganongo

mière guerre mondiale ; la compassion du Congo exprimée lors des attentats terroristes de janvier dernier à Paris. S'agissant de la sécurité sous-régionale, une autre priorité qui unit les deux pays, notamment sur la situation en République Centrafricaine, l'ambassadeur a tout d'abord salué le récent départ à Bangui du contingent congolais de la Minusca. Puis, a félicité le Congo pour sa détermination dans

la lutte contre la piraterie maritime. La mobilisation du Congo en faveur de la conférence de Paris sur le climat n'est pas passée sous silence.

En 2015, la France est déterminée à diffuser ses points forts sur tous ses aspects, a fait savoir l'ambassadeur.

Actualité oblige, le diplomate Français n'est pas resté muet sur la situation sociopolitique actuelle du Congo, notamment, le dialogue national sans

exclusive qui se déroule actuellement à Sibiti, dans le département de la Lékoumou. Le dialogue, estime-t-il, « est

le maître mot, aujourd'hui, ce devrait l'être aussi à tout moment dès qu'il s'agit d'œuvrer pour la paix publique, au développement d'un pays et, en un mot, au bien-être de ses citoyens ».

« Je n'en dirai pas plus car c'est aux Congolaises et aux Congolais qu'il reviendra de s'exprimer, à travers leurs suffrages, lors des échéances électorales à venir, et cela dans le respect des principes de la démocratie qui ont été notamment posés dans le cadre de l'Organisation internationale de la Francophonie et de l'Union africaine, principes auxquels le président de la République française a rappelé son attachement », a ajouté l'ambassadeur, Jean Pierre Vidon.

La cérémonie....

L'événement n'est pas passé inaperçu. Il a été célébré avec faste dans les jardins de la Résidence de l'ambassadeur de France (la Case De Gaulle). Très riche en couleurs, l'édition 2015 a rassemblé encore plus de monde. En effet, ils étaient nombreux à répondre à l'appel de la diplomatie française.

Outre les membres de la communauté française, les invités étaient composés, entre autres, de chefs de missions diplomatiques et d'organismes internationaux accrédités au Congo, de députés, de quelques membres du gouvernement, représentés par le ministre d'Etat, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la Marine marchande, Rodolphe Adada, de membres du Haut commandement militaire, de membres des organisations de la société civile, de personnalités politiques, et autres invités de marque.

Bien entendu, les anciens combattants, ceux-là même qui avaient sauvé la France, n'ont pas manqué le rendez-vous. La cérémonie a été ponctuée par un discours précédé par l'exécution des hymnes de la France et du Congo (la Marseillaise et la Congolaise), interprétés par le groupe Chœur Sanctus qui fait du Gospel Classique.

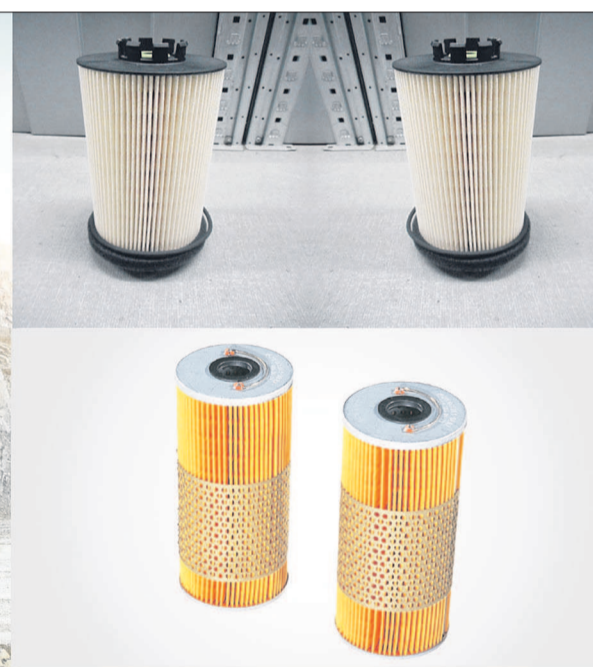
Elle a été également marquée par la remise de décoration aux grades de ; chevalier de l'ordre des arts et des lettres, de l'ordre national du Mérite et d'officier de l'ordre national, remis respectivement à Dieudonné Niangouna, à Charles Makaya, au médecin-général Pascal Ibata et au Capitaine de vaisseau René N'Ganongo.

Yvette Reine Nzaba

PASCAL IBATA S'EXPRIMANT APRÈS SA DÉCORATION

« Cette décoration française qui m'a été donnée par le président de la République française pour le peu de participation dans le développement de la coopération entre la France et le Congo en matière de santé. Mes remerciements vont également à Son Excellence Denis Sassou N'Guesso qui m'a confié cette lourde tâche sans laquelle je n'aurais pas eu cette décoration. Je voudrais également remercier tout le service de santé de l'hôpital central des armées qui m'accompagne dans cette mission ».

Après avoir obtenu son diplôme de médecin en Union Soviétique, le Médecin-général Pascal Ibata a suivi avec succès la formation de chirurgien dans un hôpital d'instruction des armées françaises. Au terme d'une brillante carrière au service de ses compatriotes comme chirurgien et directeur d'établissement, il est actuellement le directeur central du service de santé des Forces armées congolaises.



FORFAIT ENTRETIEN: VIDANGE ACTROS À 320.000FCFA.
Exigez le meilleur pour votre Actros : pièces d'origine et techniciens qualifiés.

- > Diagnostic électronique niveau 1 gratuit
- > Contrôle et remise à niveau des fluides
- > Filtre à huile, filtre à gasoil, huile moteur



Mercedes-Benz

* Sans rendez-vous, y compris le samedi matin!



Pointe-Noire
Boulevard du Président M. NGOUABI
B.P. 697 Pointe-Noire
Tél : 05 680 86 08 / 05 607 55 01

Brazzaville
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA
(ex avenue du Port) - Brazzaville
Tél : 05 647 23 74 / 05 709 18 40

rufin.lepembe@tractafrictmc.com
www.tractafrictmc-congo.com

BURKINA FASO

La justice de la CEDEAO condamne le pouvoir

La Cour de justice de la communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a condamné, le 13 juillet, le Burkina Faso pour une disposition de son code électoral excluant les anciens partisans de l'ancien président Blaise Compaoré à se présenter aux prochaines élections.

Le recours dans cette affaire avait été déposé auprès de la Cédéao par 7 partis de l'ex-majorité, qui s'opposaient à cette nouvelle disposition, dont le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ancien parti au pouvoir. L'ex-majorité avait attaqué le Code électoral surtout en son article 135 qui exclut des élections à venir une partie de la classe politique. Les plaignants estiment que ce texte viole la Constitution burkinabè ainsi que les traités de la Cédéao. Dans sa réponse, l'institution panafricaine leur a donné raison et condamné le Burkina Faso. Elle a souligné dans

un communiqué que le Burkina Faso s'est rendu coupable d'une « violation flagrante des droits de l'homme, des libertés d'opinion, y compris politique, notamment la liberté de participer aux élections et d'être élu ». La Cour de justice de la Cédéao ne dit pas que n'importe qui peut être candidat aux élections. Elle avoue que les restrictions peuvent exister mais concernent exclusivement les dirigeants de l'Etat qui étaient au pouvoir au moment des faits. Malgré cela, le Burkina Faso est tenu de respecter la décision de la Cour de justice de la Cédéao. Le pays doit s'y conformer

puisque l'Etat n'a pas le choix et ne peut pas faire appel.

L'avocat des plaignants s'est félicité de cette décision. Celui de l'Etat burkinabè, Maître Guy Hervé Kam, a dit en avoir pris acte même s'il ne l'interprète pas comme une véritable condamnation. « Le Burkina Faso, est interpellé par la Cédéao. Ce qu'on nous demande, c'est simplement de recadrer la loi, pour qu'il n'y ait pas d'exclusion massive », a-t-il déclaré.

Rappelons que le nouveau code électoral avait été adopté le 7 avril dernier par le Conseil national de la Transition : 75 membres avaient voté pour, 10 contre et trois s'en étaient abstenus. Trois jours après, le texte était promulgué par le président burkinabè Michel Kafando.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Des entreprises européennes financent la guerre, selon Global Witness

Dans son rapport rendu public le mercredi 15 juillet, et intitulé « Bois de sang. Comment l'Europe a aidé à financer la guerre en République centrafricaine ? », l'ONG britannique indique ouvertement que ce sont les entreprises européennes qui exploitent le bois dans ce pays qui financent la longue guerre fratricide ayant coûté la vie à de nombreux Centrafricains.

L'étude n'est pas passée par quatre chemins pour prouver que ces entreprises financent effectivement le conflit entre communautés rivales en RCA. Il démontre, témoignages et documents à l'appui, comment les entreprises concernées, après

avoir été rançonnées, et pillées pour certaines par les rebelles de la Séléka, monnaient par la suite leur sécurité en finançant la présence sur leurs concessions des forces de protection issues des rangs des belligérants. Global Witness ne cache pas sa désapprobation face à cette manière de faire des entreprises européennes qui ont signé des « contrats lucratifs d'exploitation forestière avec des miliciens ». Les opérateurs impliqués dans ces pratiques déloyales sont connus. Il s'agit selon l'ONG, des Français, Allemands, Chinois et Libanais qui ont payé des millions de dollars aux rebelles armés.

Les révélations faites par Global Witness confirment ce que le

groupe d'experts sur la Centrafrique mandaté par le Conseil de sécurité des Nations unies avait noté dans son rapport datant de juillet 2014. Le texte évoquait que « des entreprises forestières ont payé des commandants de la Séléka jusqu'à 6.000 dollars américains par mois pour la protection de leurs installations à Bangui ». Global Witness accuse par ailleurs l'Union européenne de ne pas « empêcher le commerce du bois illégal en Europe ».

Rappelons que des milliers de personnes ont été tuées ces dernières années en République centrafricaine au cours d'un conflit qui oppose les Anti-balaka aux rebelles de l'ex-Séléka.

N.N.G.

GUINÉE

La France salue la lutte contre l'impunité

Pour La France, la mise en examen de Moussa Dadis Camara représente une avancée importante dans l'enquête sur le massacre du 28 septembre 2009.

La France salue « la détermination des autorités guinéennes à lutter contre l'impunité et [les] encourage à poursuivre leurs efforts », indique un communiqué du Quai d'Orsay. Paris pense que « le procès des responsables de ce massacre contribuera au renforcement de l'Etat de droit, à la reconnaissance des droits des victimes et sera une étape importante vers la réconciliation nationale ».

A quelques mois des élections présidentielles - octobre 2016 - la Guinée est très divisée sur le cas Moussa Dadis Camara. L'annonce de sa candidature a réveillé ses partisans en Guinée forestière et son inculpation a accredité chez eux l'idée d'une conspiration, malgré le message du gouvernement qui vante l'indépendance de la justice.

Moussa Daddis Camara a noué une alliance a priori inattendue, avec Cellou Dalein Diallo qui booste l'opposition, reléguant au second plan le procès des massacres du 28 septembre 2009. Il menace de rentrer en Guinée et de se présenter à l'élection présidentielle d'octobre 2015.

L'ex-chef de la junte guinéenne a été inculpé le 9 juillet pour complicité d'assassinats, séquestration et viols, lors du massacre du 28 septembre 2009. Soit deux mois après qu'il a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle. Une délégation de la justice guinéenne rencontrera Moussa Dadis Camara le 15 juillet à Ouagadougou.

Noël Ndong

CAMEROUN

Premier attentat-suicide de Boko Haram sur le sol camerounais

Le double attentat perpétré par les islamistes Boko Haram dans la ville de Fotokol à l'extrême nord du Cameroun ce lundi 13 juillet, a fait plus de 11 morts et plusieurs blessés, d'après une source sécuritaire citée par l'AFP.

Deux femmes kamikazes se sont fait exploser à quelques secondes d'intervalle à proximité d'un camp de l'armée camerounaise basé à Fotokol, selon la même source. « Nous avons entendu une forte détonation. Nous avons d'abord cru à un obus tiré depuis le Nigeria par Boko Haram, mais il s'agissait d'une femme qui s'est fait exploser (...), elle se dirigeait vers le camp du bataillon d'intervention rapide de l'armée camerounaise [où sont basés des soldats camerounais et tchadiens]. Quelques instants après, une autre explosion s'est produite dans des conditions similaires à environ 50 m de la première », indique un officier de police.

Cet attentat terroriste le premier du genre sur le territoire camerounais, expliquent les experts, constitue un nouveau mode opératoire de la nébuleuse qui ne résiste plus à la guerre frontale que lui livrent les armées nigériane, tchadienne et camerounaise. Le président camerounais Paul Biya a condamné avec fermeté ces attentats « lâches et odieux ». Il a ensuite donné « aux forces de défense et de sécurité des instructions fermes sur les mesures à prendre en vue d'une sécurisation accrue de notre pays », précise un communiqué de la présidence.

Depuis plus de deux ans, les islamistes nigériens ont multiplié raids meurtriers et enlèvements dans cette région frontalière du Nigeria. Le Tchad et le Cameroun sont principalement visés par ce nouveau mode opératoire de Boko Haram. Le samedi dernier, un kamikaze a fait exploser sa ceinture dans le grand marché de ville à N'Djamena, tuant 15 personnes. Malgré ces menaces, les autorités de ces pays se disent déterminées à poursuivre la lutte contre la nébuleuse.

Fiacre Kombo

ITALIE

La Région Lazio met le paquet dans la coopération internationale

La région du pourtour romain a annoncé lundi un paquet de projets de coopération internationale de plus de 10 milliards d'euro. L'Afrique est concernée

C'est sans doute la première fois qu'une région italienne, fût-elle emblématique comme la Région Lazio (Latium) qui renferme la capitale Rome, se fait aussi audacieuse dans le développement international. Son président, Nicola Zingaretti, a annoncé un paquet de projets et d'initiatives d'investissements économiques, 48 au total, en Afrique et dans le monde pour une valeur de plus de 10 milliards 900 millions d'euros. Une véritable armée d'entreprises, 1330 de toutes tailles et de tous secteurs, vont se lancer dans cette conquête internationale du savoir-faire italien.

À ses côtés M. Zingaretti avait lundi non seulement son assesseur au développement économique et aux activités productives Guido Fabiani, mais aussi et surtout le véritable poids lourd du développement en Italie, M. Carlo Calenda, vice-ministre pour le développement économique dans le gouvernement de M. Matteo Renzi. Il est la cheville ouvrière des grands accords passés ces derniers mois par l'Italie avec des pays partenaires, dont le Congo, où il a conduit une forte délégation d'entrepreneurs qui ont touché du doigt les potentialités économiques du pays dans tous les secteurs aussi bien à Brazzaville, à Oyo, Ouesso que Pointe-Noire.

Le président de la Région Lazio a annoncé que diverses activités vont désormais recevoir le soutien appuyé de sa circonscription. Par exemple des participations aux foires internationales, aux ateliers, l'organisation de rencontres dites BtoB (face-à-face entre des offrants et des mieux-disants), des actions de communications ou de fournitures de services etc... Dix secteurs géants sont concernés : agro-industrie, économie de la mer, technologies de la construction, aérospatial, énergie, industries créatives, tourisme, bio-science, high-tech, artisanat etc... Ils se mouvront en synergie avec leurs secteurs associés. Ces initiatives et projets vont se réaliser dans un total de 52 pays dans le monde. Et, naturellement, l'Afrique que l'Italie tient désormais pour essentielle à sa stratégie de développement international, y jouira d'une place de choix. Les pays du continent retenus sont ceux avec lesquels Rome entretient déjà un partenariat consolidé : Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie, Angola, Congo, Ghana, Kenya et Afrique du Sud. Tout cet engagement va de pair avec une volonté d'offrir aussi une mise à niveau des acteurs dans les secteurs de compétence. Ils seront formés au Master dit Corce pour la formation en import-export par la Région elle-même.

Lucien Mpama

RWANDA

Le Parlement donne son feu vert à Paul Kagamé pour un troisième mandat

À l'unanimité, sénateurs et députés se sont prononcés le 14 juillet pour le maintien au pouvoir du président actuel, Paul Kagamé au-delà de 2017. Cependant, des amendements devront encore être votés, puis une nouvelle Constitution formellement soumise à référendum à la population.

À l'issue des votes, la présidente de l'Institution, Donatilla Mukabalisa a remercié tous les membres du Parlement pour « leur soutien aux souhaits du peuple », tout en promettant un « processus » rapide pour mettre en œuvre les changements.

Rappelons que, plus de 3,7 millions de Rwandais, sur un corps électoral de 6 millions, avaient signé des pétitions demandant au Parlement de modifier l'article 101 de la Constitution qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels successifs.

Outre les pétitions soutenant une modification constitutionnelle, deux autres éma-

nant de la petite formation d'opposition, le Parti démocratique vert et d'un particulier réclamaient à l'inverse que l'article 101 ne soit pas modifié.

Paul Kagame est au pouvoir depuis que la rébellion du FPR, devenue parti au pouvoir, a chassé en juillet 1994 le régime extrémiste hutu et mis fin au génocide déclenché au mois d'avril précédent (environ 800.000 morts essentiellement au sein de la minorité tutsi).

D'abord vice-président et ministre de la Défense entre 1994 et 2003, il a été élu chef de l'Etat cette année-là avec 95% des voix et réélu avec 93% en 2010.

Dans son pays, il est crédité de nombreux progrès économiques depuis la fin du génocide, mais également accusé de diriger son pays de main de fer et d'étouffer toute opinion discordante.

Yvette Reine Nzaba

ÉVOCATION

Côme Manckassa, la voix du consensus

Homme d'ouverture, toujours à la recherche du consensus, le sociologue et homme politique Côme Manckassa a rejoint les limbes ce mardi 14 juillet, à Paris, à l'âge de 79 ans.

« Côme Manckassa était plus un homme d'Etat qu'un homme politique ; j'entends par là qu'il s'intéressait plus à l'harmonie entre les Congolais qu'à la lutte pour le pouvoir », réagit un ancien étudiant du professeur, pour qui la plus belle sépulture que l'on puisse offrir à Côme Manckassa est la mémoire, l'arrêt de toute débâcle. Aussi, sans une once d'hésitation, Côme Manckassa avait conduit lui-même une délégation de son parti politique, l'UCR (Union des Congolais républicains), aux Consultations nationales initiées par le Président de la République Denis Sassou Nguesso. « Le mbongui commence toujours par répondre de prime abord à l'appel de son prochain », expliquait-il. Et le professeur de poursuivre que pratiquer la politique de la chaise vide ne mène à rien, surtout pour la représentation des populations. D'aucuns se souviennent d'un homme humble, toujours à la recherche du compromis, sans toutefois glisser vers sa propre négation. Côme Manckassa a su se frayer un chemin entre le cynisme des uns et le désespoir des autres.



Côme Manckassa répondant à la presse lors de la réception aux Consultations nationales / Crédit photo : Service presse de la Présidence de la République du Congo

Animé du désir de transmettre à la jeune génération sa vision du Congo de 342 000 km², seule lui importait la capacité de chaque Congolais de se doter des valeurs du mieux vivre ensemble. Un humaniste doublé d'un philosophe, donc. « Combien de fois n'a-t-il pas parlé du Congolais en tant qu'individu ? » se remémore un membre éminent de l'UCR, Roger Ndokolo.

Au moment où son Congo natal tente d'écrire une nouvelle page de son histoire, lui, l'intellectuel

qui osait faire un pas vers l'autre sans rien attendre en retour, fourmillait d'idées sur le Dialogue national en cours à Sibiti. Il comptait, coûte que coûte, apporter sa pierre à l'édifice et rêvait d'une sorte d'égrégore pour le bien-être de ses compatriotes. Des idées intarissables qui dévalent le fleuve bouillonnant de son œuvre.

Eloigné de l'ornière de l'irréflexion, le mouvement de sa pensée franchissait avec une facilité déconcertante les haies de l'intolérance, les limites de la raison

elle-même. En témoigne son Essai sur sa deuxième patrie, la France, alors dirigée par Nicolas Sarkozy.

Un parcours atypique

Oui, dans France : Grandeur perdue, Côme Manckassa, rompu à la logique Karl poppérienne de la découverte scientifique - comme le décrit son ancien étudiant en sociologie - analyse de façon clinique, traite sociologiquement chaque fait historique marquant de la France. De « la Révolution de 1789 » qualifiée de fait historique caractéristique de la France, le sociologue congolais place judicieusement un bémol : « Oui, mais cet héritage a été dilapidé ». La France pays des droits de l'Homme, berceau de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ? Sans doute. Mais pas la France de Sarkozy, championne de la discrimination raciale insidieusement appelée « positive » ; pas cette France adepte post-germanique des tests d'ADN qu'on voulait imposer à ses ressortissants Noirs désirant séjourner en France. Il profite des débats sur l'immigration pour donner une « leçon de chose » aussi bien aux « politiques » (chefs d'Etat, ministres, sénateurs, députés et Cie) qu'aux « savants » (étudiants

et chercheurs, libres penseurs). « Seule la mère sait de façon absolue qui est le père de son enfant. En cinquante ans de mariage, il suffit d'un écart et voilà un étranger établi » (p. 94).

Né le 28 avril 1936, Côme Manckassa a été tour à tour instituteur, journaliste puis professeur d'université. Après des études primaires effectuées à l'Ecole laïque de Bacongo, ivre de désirs de connaissances de tous ordres, il s'envole pour la France pour se diversifier et entame, à Lille, une formation de journaliste. Mais la passion de transmettre le savoir le rattrape. Il s'inscrit alors à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris où il soutient un Doctorat d'Etat avant de devenir professeur de sociologie à l'université Marien Ngouabi. Certes une « bibliothèque fournie a brûlé » au moment où le Congo exprime le besoin de faire appel à tous, qu'il s'agisse d'idées nouvelles ou de celles provenant de l'expérience et de la grande sagesse des Anciens ! Mais Côme Manckassa demeurera éternel par son exemplarité, ses idées bienveillantes...

C'est avec un infini respect que nous nous courbons en prononçant ces mots : Salut l'artiste !

Marie Alfred Ngoma

SALON DE L'IMMOBILIER

Les professionnels échangent sur les difficultés de logement au Congo

Avec le soutien des ministères de la Construction, de l'habitat et de l'urbanisme, et celui des Affaires foncières et du domaine Public, de la Fédération des terriens du Congo et l'Association des femmes leaders du Pool, l'Association pour l'aménagement et la gestion environnementale des villes urbaines du Congo (Aagevuc) organise du 15 au 17 juillet à Brazzaville au Palais des Congrès, le premier salon de l'immobilier.

Sur le thème « Salon de l'immobilier de la construction, de l'habitat et de la décoration », ce forum est un espace de promotion des investissements immobiliers au Congo. A la faveur de ce salon, les organisateurs plangent depuis lundi sur les thèmes liés à l'habitat. Un rendez-vous commercial pour nouer des contacts entre : professionnels de l'immobilier, constructeurs, promoteurs, agents immobiliers, architectes, notaires, banquiers et assureurs.

Une étude révèle qu'en 2050, la population des villes de Brazzaville et Pointe-Noire sera autour de 2 millions cinq cent mille habitants, contre 1 million 750 mille actuel-

lement. Cette situation nécessite une certaine adéquation entre le flux démographique, le cadre de vie ainsi que l'évolution des offres de logements. « Vu l'explosion démographique au niveau des deux grandes villes du pays, une ambition doit être formulée d'ici les quinze ou vingt prochaines années. Autrement, les difficultés de logement vont s'accroître et influencer les équilibres sociaux puis impacter la vie nationale », a indiqué le directeur de cabinet du ministre des Affaires foncières et du domaine public, François Kipoutou à l'ouverture de la première édition du salon de l'immobilier.



Une exposition de briques

Ce salon a pour objectif de créer un cadre permettant aux professionnels de l'immobilier de promouvoir leurs produits et services au grand public.

C'est un rendez-vous commercial dédié aux professionnels de l'immobilier et qui sera organisé désormais chaque année, a confié le comité d'organisation, qui espère de cette manière contribuer à la

politique de modernisation lancée par le gouvernement.

Le salon s'adresse également aux porteurs de projets sur l'art de construire, rénover et aménager son habitation en conciliant respect des normes, économies d'énergie et architecture de qualité. Pendant trois jours, l'espace offrira un cadre attractif aux porteurs de projets. Ceux-ci bénéficie-

ront de l'opportunité de communiquer, de développer leur image, de valoriser leurs produits et services, de rencontrer de nouveaux clients ou d'enrichir leurs fichiers prospects, a-t-on annoncé.

Pour Désiré Bitoukou, un des organisateurs venu de France, le chapitre du logement est un des critères majeurs pour le retour au Congo. « J'ai demandé aux Congolais qui œuvrent dans le domaine de l'immobilier de nous rejoindre au Palais des Congrès pour exposer », explique-t-il.

Parmi les exposants, on note « Maisons sans frontières Congo » pour les résidences caraïbes à kounda près de Pointe Noire et la plateforme « Immocongo-vip » des services immobiliers de particulier à particulier de la diaspora instaurés par Dimitri M'foumou Titi.

Marie Alfred Ngoma et Lopelle Mboussa Gassia



Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés avec nos assurances!!

Assurance Incendie
Assurance Transport
Assurance Multirisques Habitation
Assurance Glaces Voiture
Assurance Responsabilité Civile

Assurance Santé
Assurance Construction
Assurance Industrie
Assurance Voyage
Assurance Evénementiel

Agence K17 Avenue Inter-Cabon - Tél : (+242) 33 384 12 88 / 11 384 14 88
Agence P18 : 123, Avenue Tazemba - Tél : (+242) 22 281 46 81 / 44 12 88
Email : agence@arccongo - www.arccongo.cg



Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

NOUVEAU SIÈGE DU GOUVERNEMENT

Bientôt le jour J

La date de l'inauguration officielle de l'imposant immeuble en bordure du boulevard du 30 juin est retenue pour cette semaine, sans doute avant le 17 juillet 2015.

Toutefois, sur le terrain, l'immeuble d'une dizaine d'étages n'est plus protégé par les tôles ondulées qui empêchent l'accès au public. Récemment, quelques images ont filtré dans la presse nationale mais l'on attend toujours le grand événement qui n'est plus qu'une question d'heures. Il va sans dire que l'affaire du nouveau siège du gouvernement a connu récemment un cinglant rebondissement avec le coup de colère de l'opposition qui a déploré le coût faramineux de sa construction. Comme l'a expliqué le député national Kiakuama Kiakiziki, personnalité politique proche de l'opposition, il s'agit de l'argent qui n'a pas été ordonné par l'autorité budgétaire. Et ce «détournement» prive le pays de moyens financiers pour organiser les élections dans la sérénité.

Malgré tout, le projet qui a vu le jour est un grand pari réussi pour l'actuel gouvernement. Mais il y a des inquiétudes. Déjà il s'était posé la question du déménagement des archives du gouvernement. Sur ce point, certains

archivistes cités dans la presse locale ont mis en garde clairement contre toute négligence dans la gestion des archives et des documents administratifs. Il faut, ont-ils renchéri, que l'opération se fasse avec l'aide d'un personnel qualifié capable d'apporter une contribution très significative. Selon eux, il s'agit des experts en la matière. Tout le sens de la démarche est d'éviter l'égaré ou la destruction des archives et documents qui représentent la mémoire collective.

Au sujet de ce bâtiment aux allures futuristes, l'on sait que les travaux exécutés par l'entreprise chinoise SZTC ont coûté plusieurs dizaines de millions de dollars américains. Le nouveau siège du gouvernement va abriter près de huit ministères du gouvernement central. La première pierre a été posée par le président Joseph Kabila lui-même le 2 août 2013. L'on sait également que l'immeuble qui occupe un espace de plus de 23 000 km² comporte un sous-sol pour accueillir les services techniques, un rez-de-chaussée, une agence de banque, un restaurant, une mezzanine et huit étages pour abriter les cabinets ministériels ainsi qu'une toiture terrasse.

Laurent Essolomwa

RÉFORMES

Pays partenaires et investisseurs étrangers inquiets

Malgré les mesures structurelles visant à améliorer le climat des affaires et des investissements, la RDC peine à les mettre en œuvre effectivement. Au cours des échanges avec les partenaires sud-africains, il a été déploré les contraintes récurrentes, notamment la résistance des services publics, la faible appropriation institutionnelle, le déficit communicationnel et la corruption.

Une telle situation laisse planer le doute sur la possibilité pour la RDC de gagner des places lors de la publication du prochain Doing Business ou d'autres classements internationaux. Pour faire face à ces contraintes, il s'impose des défis à relever pour le pays. Cela n'a pas empêché au Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI) de lancer un appel aux sociétés et investisseurs sud-africains afin qu'ils puissent continuer à venir nombreux en RDC pour développer leurs affaires.

Selon cet organe technique du gouvernement, il y a des changements encourageants parmi lesquels le renforcement du dialogue public-privé et des grandes réformes dans plusieurs secteurs névralgiques de

la vie économique nationale. La RDC a bien été classé parmi les dix pays réformateurs au monde lors de la dernière édition du Doing Business. Et pour N.J. Mashimbiye, ambassadeur de l'Afrique du sud en RDC, il est important que le pays puisse maintenir cette position privilégiée et continuer à attirer autant d'investisseurs étrangers.

Plusieurs sociétés sud-africaines installées en RDC ont déploré les maux qui continuent à ronger l'économie congolaise occasionnant ainsi un faible taux d'implantation des réformes. Il faut arriver à mettre en œuvre les réformes. Au-delà, il convient d'ajouter la nécessité d'initier des réformes du système financier, d'améliorer la communication en y intégrant les nouvelles technologies, de supprimer la commission d'avisers perçue par les agents des services d'assiette sur tous les impôts et taxes recouvrés, les amendes et les pénalités.

La bonne nouvelle est la mise en place d'une plate-forme au niveau de l'ambassade pour recueillir les préoccupations des investisseurs sud-africains. L'idée est d'arriver à communiquer ces informations au gouvernement pour des solutions durables.

L.E.

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DES NATIONS UNIES

Le président Kanayo F. Nwanze en visite officielle en RDC

Il arrive à Kinshasa ce 16 Juillet, en provenance d'Addis-Abeba où il a participé aux travaux de la troisième Conférence internationale sur le financement pour le développement.

Dans son programme à Kinshasa, le président du Fonds international de développement agricole des Nations unies (FIDA) prévoit de rencontrer des hautes autorités du Gouvernement de la RDC, notamment le Ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Isidore Kabwe Mwehu Longo, et le Gouverneur du FIDA pour la RDC. Avec ces personnalités, il est prévu de discuter du renforcement de la coopération entre la RDC et le FIDA, et de la façon dont la bonne gouvernance du secteur agricole et l'investissement responsable et ciblé dans l'agriculture peuvent contribuer à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la nutrition, à la génération d'emplois pour les femmes et les jeunes ruraux, à l'augmentation des revenus des petits agriculteurs, et à la création d'opportunités d'investissements rentables pour les entrepreneurs ruraux.

Booster l'investissement dans l'agriculture

Dans un communiqué annonçant cette visite, le FIDA a noté que la bonne gouvernance est fondamentale pour booster l'investissement dans l'agriculture en RDC. Cette agence des Nations unies a déploré que l'insécurité alimentaire demeure encore un problème en RDC, bien que 80 % de la population rurale du pays soient constitués de petits agriculteurs de subsistance qui produisent 70 % de la nourriture consommée dans le pays. Le taux d'enfants souffrant de malnutrition, a souligné le FIDA, est aussi très élevé. « Les petits agriculteurs ont un énorme potentiel pour développer le secteur agricole, contri-



Le président du FIDA, Kanayo F. Nwanze

buer à la chaîne de valeur entière et ainsi booster la croissance économique de la République démocratique du Congo », a souligné le président de cette institution, Kanayo F. Nwanze. Ce sont les populations rurales elles-mêmes, a-t-il précisé, qui sont au cœur des investissements fructueux pour relever les défis qui nous attendent. C'est aussi une vérité applicable en RDC, où, avec des investissements responsables et ciblés, les petits agriculteurs peuvent se nourrir, nourrir leurs communautés et transformer leurs vies.

Lors de son séjour congolais, Nwanze effectuera une visite de terrain à Mvuazi, à l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique (INERA) où il avait commencé sa carrière. Une présentation lui sera faite sur les développements récents dans la recherche agricole et l'efficacité des apports de cette structure aux opérations financées par le FIDA en RDC. Il rencontrera également les représentants des autres agences des Nations unies qui travaillent dans le pays, les représentants des organisations pay-

sannes et le personnel des projets.

Il est, par ailleurs, noté que de 1980 à ce jour, le FIDA a financé sept programmes et projets en RDC pour un investissement total de 273,2 millions de dollars américains (USD) dont 149,6 millions proviennent de ses propres ressources bénéficiant directement à 476 000 ménages ruraux.

Le FIDA, qui est une institution financière internationale et un organisme spécialisé des Nations unies dont le siège est à Rome – le centre névralgique des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, rappelle-t-on, investit dans les populations rurales, en les autonomisant afin de réduire la pauvreté, d'accroître la sécurité alimentaire, d'améliorer

la nutrition et de renforcer leur résilience. Depuis 1978, le FIDA a octroyé environ 16,6 milliards d'USD sous la forme de prêts à faible taux d'intérêt et de dons en faveur de projets qui ont touché quelque 445 millions de personnes.

Le Nigérian Kanayo F. Nwanze a été nommé par acclamation, le 13 février Président du FIDA pour un deuxième mandat de quatre ans. Il possède une solide expérience de la promotion et de l'encadrement, associée à une parfaite compréhension de la complexité des problèmes de développement. Il apporte au Fonds une expérience de plus de 35 années consacrées, dans trois continents, à la lutte contre la pauvreté grâce à l'agriculture, au développement rural et à la recherche. Sous sa direction, le FIDA a redoublé d'efforts pour faire en sorte que l'agriculture figure en bonne place sur l'agenda international pour le développement et que les gouvernements prennent acte des préoccupations des petits paysans et autres populations rurales pauvres.

Lucien Dianzenza

NEUTRALISATION DES GROUPES ARMÉS

Bilan mitigé des opérations militaires conjointes FARDC-Monusco

Des progrès accomplis ont été jugés encourageants sur le front même si l'opération militaire menée contre les FDLR reste le principal point de tension entre l'ONU et le Gouvernement de Kinshasa.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la RDC, Martin Kobler vient de séjourner à New-York où il a présenté devant le Conseil de sécurité le bilan de la Monusco dans son effort de maintien de la paix en RDC. D'une manière générale, la mission onusienne conduit à bien ses opérations militaires en s'appuyant sur les FARDC. Des progrès notables ont été jusque-là réalisés dans le cadre des actions militaires conjointes qui ont débouché notamment sur la neutralisation en partie des Forces révolutionnaires patriotiques de l'Ituri (FRPI).

Ce groupe armé très actif à l'Est de la RDC a vu sa capacité de nuisance être fortement réduite suite

à la traque menée depuis le 3 juin dernier contre ses unités par la coalition FARDC-Monusco. : « Nous avons maintenant neutralisé 30 %, un quart du dispositif des FRPI. Mais la porte est toujours ouverte », a détaillé Martin Kobler. Tout en saluant la collaboration militaire FARDC-Monusco à la base des avancées réalisées sur terrain en terme de désarmement des groupes armés, le patron de la mission de l'ONU en RDC a toutefois mis un bémol en indiquant que les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) restent le principal point de tension entre l'ONU et le gouvernement de Kinshasa.

Cinq mois après la brouille entre les deux parties suite à la nomination de deux généraux à la tête de l'opération Sukola II contre le gré de l'ONU qui les accusait d'atrocités, la lutte contre les rebelles hutus rwandais est loin de produire des résultats escomptés. Les opérations militaires menées contre ce

groupe armé dans l'ex-Kivu et au Katanga se sont avérées inefficaces. « Malgré les succès rencontrés par les FARDC dans leurs efforts pour déloger les FDLR de leurs bastions, l'armée congolaise ne parvient pas à consolider sa position dans les zones libérées où la population continue de subir des violences », a constaté Martin Kobler. Et de constater, sur un autre registre, la hausse vertigineuse des violations des droits de l'homme perpétrées, notamment à Beni, par les Forces démocratiques alliées (ADF) à Beni. En conclusion, le patron de la Monusco a plaidé pour le renforcement de la coopération militaire FARDC-Monusco, seul gage d'efficacité dans la lutte contre les groupes armés actifs à l'Est de la RDC. « Le plus vite les groupes armés seront éradiqués et l'autorité de l'État restaurée, le plus vite les troupes de la Monusco seront réduites », a-t-il dit.

Alain Diasso

ARTS MARTIAUX

Kinshasa accueille les 6es championnats d'Afrique centrale

Cette compétition de taekwondo va se dérouler les 18 et 19 juillet 2015 et concernent les catégories juniors et seniors dans les deux versions masculines et féminines.

Les Léopards taekwondo de la RDC forment un groupe de trente et un athlètes, dames et messieurs, pour aborder cette compétition à la maison avec plus des chances de rafler le plus grand nombre de médailles. Avec vingt-cinq personnes, la délégation du Cameroun séjourne déjà dans la capitale congolaise, arrivée dans la matinée du mercredi 15 juillet 2015, afin de prendre également part à cette compétition. Les délégations du Congo Brazzaville et du Tchad sont attendues à Kinshasa ce jeudi 16 juillet, alors que les sélections du Gabon et de la République Centrafricaine pourront rejoindre la capitale rd-congolaise le vendredi 17 juillet,

juste avant le coup d'envoi de la compétition fixé au samedi 18 juillet.

Cette compétition devrait avoir lieu au Cameroun, mais elle a été délocalisée en RDC à cause du climat d'insécurité dans une partie de ce pays. Six pays donc vont participer à ce tournoi à Kinshasa : la RDC pays hôte, le Congo Brazzaville, le Gabon, le Cameroun, le Tchad et la République Centrafricaine. Le Rwanda a été invité par la Fédération congolaise de taekwondo (Fecot) au regard des relations étroites entre les clubs et athlètes de ces deux pays. Mais l'on n'a pas encore la confirmation de la venue des taekwondoïstes rwandais à Kinshasa. Avant le démarrage de ce tournoi régional de cet art martial d'origine coréenne, les organisateurs annoncent la tenue d'un séminaire des arbitres.

En accueillant la sixième édition des championnats d'Afrique

centrale de taekwondo, les Léopards sont décidés à se surpasser pour arracher la première place des 6es championnats d'Afrique centrale, et faire comme lors de la quatrième édition organisée en mai 2013 toujours à Kinshasa. La RDC s'était adjugé le titre régional en remportant vingt-cinq médailles dont treize en or, huit en argent et quatre en bronze. Le Gabon venait en deuxième position avec onze médailles dont cinq en or, cinq en argent et une en bronze. Le Tchad prenait la troisième place avec également onze médailles glanées, mais quatre en or, cinq en argent et deux en bronze, suivi du Congo Brazzaville (dix médailles dont deux en argent, six en argent et deux en bronze). Tandis que les 5es Championnats régionaux avaient été remportés par le Cameroun à Ndjamenà au Tchad en 2014.

Martin Enyimo

MUANA MBOKA

L'édition décennale se tient ce 17 juillet au GHK

La RDC a mis du temps pour s'offrir son événement culturel de prestige, le Trophée panafricain de l'excellence Muana Mboka. Ce prix de mérite, né des cendres de Ngwomo Africa qui n'a pu survivre à son géniteur, vient d'accomplir, sans coup férir, dix années d'existence. Rendez-vous est pris pour ce vendredi 17 juillet au parking du Grand Hôtel Kinshasa.

Alors que la quête de recréer l'événementiel taraudait les esprits dans un contexte d'abattement collectif marqué par la hantise qu'inspirait la poussée des troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) vers les années 1997, le concept Muana Mboka venait déjà de quitter les allées de la rêverie pour prendre véritablement corps. Dix ans après, l'événement s'est véritablement mué en un facteur d'harmonie sociale prônant des valeurs républicaines telles que la paix, l'amour et la tolérance alors qu'à son lancement à la Halle de la Gombe en 2003, il fut précocement voué aux gémonies. Personne ne lui créditait un avenir édifiant et glorieux. Dix ans après, le Trophée Muana Mboka est parvenu à déjouer toutes les prédictions jusqu'à se positionner comme un événement culturel de référence, une rencontre d'hommes et des femmes de tout acabit à laquelle tout le monde tient. Dix ans de privation et de sacrifices qui résument toute la trame d'une aventure qui, à force d'abnégation et de volonté, a fini par prendre forme. Dix ans de dynamisme mais aussi de constance avec, à la clé, une imagination en quête permanente d'innovation pour mieux servir les férus de l'évasion et d'émotions fortes.

Constance, persévérance...

Un exercice éprouvant derrière lequel se cache un énorme investissement à tout point de vue. Des personnes physiques ou morales douées et inventives ayant excellé dans leurs domaines respectifs ont, au fil d'années, été primées sur base des critères préalablement définis par un jury spécial. Quelques lauréats ont eu droit, de leur vivant, à une reconnaissance nationale via le trophée Muana Mboka à l'instar de Wendo Kolosoy et Tabu Ley. De tout temps, l'exercice a consisté à identifier les personnes porteuses des valeurs positives et à les présenter comme des modèles à suivre dans une perspective de requalification de l'éthique sociale. L'édition jubilaire est celle de la relance des activités de l'institution Muana Mboka mises en veilleuse après trois années de stagnation, la dernière édition datant du mois d'août 2012. Alors que l'illusion d'une fin de règne semblait gagner les esprits jusqu'à faire douter de l'expertise des organisateurs quant à leur capacité de régénérer après un moment de fluctuation, la dynamique était toujours là, inébranlable. L'aventure était bien loin de s'arrêter...

Des faits marquants

Muana Mboka, c'est aussi toutes ces anecdotes qui l'auront émaillé, inimaginables pour les uns et rocambolesques pour les autres. A force de jouer le rôle du mari d'Akisi Delta dans le groupe « Ma Famille », Michel Boyeri, en réceptionnant le trophée au nom du groupe, a déclaré être fier du travail abattu par « sa femme » Akisi Delta. Correction et ou rétractation vite faite : « *Ma femme dans la série* ». Et quelqu'un de crier dans la salle. « *Elle est quantième dans la série de tes femmes ?* ». Pour sa part, le lauréat Yandi Mosi (artiste comédien de son état) s'était plaint, du haut de la tribune de Muana Mboka, de continuer de rouler en moto. Il a fini par avoir gain de cause, car il fut gratifié quelques jours après, d'une jeep neuve, don du chef de l'Etat. Des larmes de Lufwa Mawidi pour qui le sacre de Muana Mboka compensait l'oubli dont il a toujours fait l'objet de la part de l'Etat à l'éclat particulier donné par le Général Dabira à son trophée fêté avec faste à Brazzaville en passant par la formule alambiquée « *Je suis chez moi et je reste chez vous* » de Meyer (fondatrice du Lycée Motema Mpiko), il va sans dire que l'événement est à la fois une source incommensurable de motivation et d'inspiration. À l'entame de la nouvelle décennie, une réelle introspection s'impose dans le chef des autorités pour qu'un soutien conséquent soit apporté à la culture, véritable vitrine destinée à promouvoir le potentiel artistique d'une nation mais aussi seule donne susceptible de rassembler au-delà des différences.

Alain Diasso

Huawei place la barre haute avec le lancement de son nouveau Smartphone P8

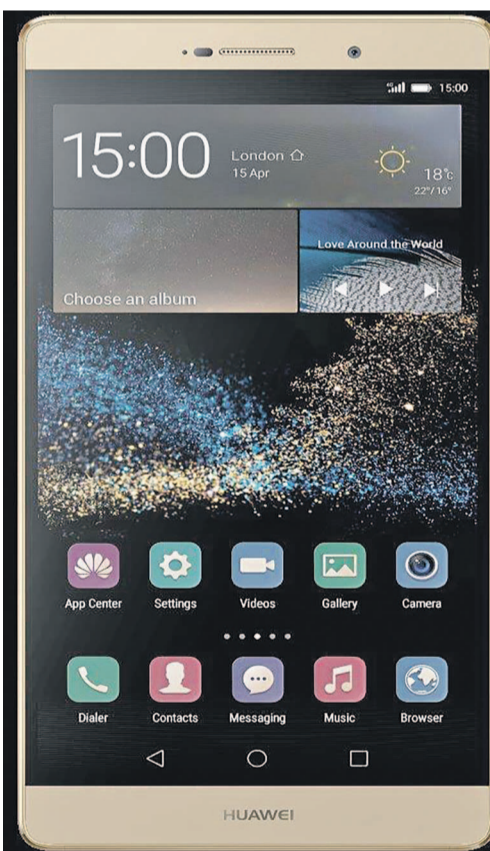
Huawei a présenté son dernier chef d'œuvre, le Smartphone P8, au Johannesburg Country Club, le 2 juillet 2015.

Après un périple qui l'a conduit tour à tour à Bangkok, Singapour, New York et Londres, c'est en Afrique du Sud que s'est clôturée la tournée du lancement de ce nouveau produit de la marque Huawei. La nouvelle directrice générale de Huawei SA, Madame Charlene Munilall a dévoilé le nouveau bijou en présence d'un beau parterre d'invités venus de plusieurs pays africains dont la République démocratique Congo.

Le P8 est produit avec la dernière technologie de moulage pour offrir un boîtier monobloc en aluminium. Il est disponible en argent, or, noir et gris, avec une mémoire interne de 16GB ou 64GB. Il est aussi optimisé pour les utilisateurs des données 4G/LTE ainsi que l'itinérance améliorée sur les réseaux.

De plus, la qualité de la voix a été améliorée grâce à la technologie Signal+ de Huawei qui permet une connectivité sans problème avec le réseau même quand l'utilisateur est en voyage.

Le P8 déjà disponible en Afrique du Sud le sera dans les magasins et tout le réseau d'opérateurs Huawei à partir de la deuxième semaine du mois de juillet.



FOOT-TRANSFERTS

Mpoku signe à Chievo, Distel Zola file à Samsunspor, Mavinga intéresse Troyes

Le milieu offensif Paul-José Mpoku va donc rester en série A italienne après la relégation de Cagliari en série B, alors que Distel Zola choisit de poursuivre sa carrière loin de la France, en Turquie. Appartenant au club russe de Rubin Kazan, Mavinga qui a très peu joué au Stade Reims la saison passée, pourrait s'engager avec Troyes.

Le mercato d'été se présente sous des bons auspices pour les footballeurs rd-congolais de souches évoluant dans les championnats européens. Transféré au mercato d'hiver à Cagliari en provenance du Standard de Liège, le milieu offen-

sif congolais Paul-José Mpoku restera en série A italienne, alors que Cagliari est relégué en série B. En effet, il vient d'être prêté à Chievo Verone, avec option d'achat, souligne le quotidien belge La Dernière Heure. L'ancien du Standard de Liège a même passé sa visite médicale le lundi 13 juillet. Il sera le deuxième international congolais à évoluer à Chievo Verone après le regretté Jason Mayele disparu lors d'un accident de circulation en 2002. L'on rappelle qu'en mars dernier, Paul-José Mpoku a pour la première fois porté le maillot de la sélection de la RDC, pays d'origine de ses parents. Les Léopards avaient

alors livré deux matches (perdus 1-2, et 0-1) contre les Lions de la Mésopotamie de l'Irak à Dubaï. Et c'est l'ancien du Standard qui avait inscrit, sur penalty l'unique but des Léopards entraînés par Florent Ibenge. Mpoku était alors parti sur une bonne impression, satisfait de prendre part au stage de la sélection congolaise. Mais il avait indiqué qu'il allait mûrir sa réflexion avant d'opter définitivement pour la RDC, lui qui a longtemps été international belge dans les sélections d'âge, jusqu'à être capitaine.

Pour sa part, le milieu défensif international Distel Zola a finalement

quitté la France où il jouait la saison passée à Châteauroux (relégué de la L2 française en National). Il va jouer pendant deux saisons à Samsunspor club évoluant en D1 en Turquie. Le joueur qui était suivi en Espagne par Elche et Getafe a finalement choisi la Turquie, et il a directement rejoint le groupe qui a déjà débuté la présaison. Distel Zola n'a pas fait partie du groupe des Léopards médaillés de bronze à la Coupe d'Afrique des nations en Guinée Equatoriale en janvier et février 2015. Présent au sein des Léopards lors des éliminatoires de la CAN 2015, Distel Zola avait été écarté en dernière minute par le sé-

lectionneur Florent Ibenge qui lui a préféré au milieu défensif de V.Club Nelson Munganga.

L'on apprend aussi que le latéral gauche Chris Mavinga qui a récemment été autorisé à jouer avec les Léopards de la RDC par la Fifa est suivi par Troyes promu en L1 française. Appartenant à Rubin Kazan en Russie depuis 2013 où il a disputé 15 matches, Chris Mavinga a été prêté cette saison au Stade Reims (L1 française) et il n'a fait que 10 apparitions. Son arrivée à Troyes serait conditionnée par le départ de Lionel Carole à Galatasaray en Turquie. Wait and see.

M.E.

ALIMENTATION ET SANTÉ

Le sucre et les aliments sucrés, quel impact sur la santé ?

La notion de « sucre ou sucré » est assez péjorative auprès de certains consommateurs. Le sucre que nous achetons et utilisons presque quotidiennement, blanc ou roux, en poudre ou en morceaux, est obtenu à partir de la tige de canne à sucre ou de la racine de betterave sucrière.

Ledit sucre est du saccharose, une substance composée de deux éléments simples, le glucose et le fructose. Le résidu de la fabrication du sucre constitue ce que l'on appelle mélasse, qui contient beaucoup d'impuretés ; elle est principalement utilisée pour la fabrication d'alcool.

Le sucre de table (saccharose) et l'amidon que nous consommons, à travers la farine de manioc (foufou) ou par le biais des pâtes alimentaires ou des produits de panification par exemple, sont tous les deux des glucides. Mais le second, l'amidon, n'a pas de saveur sucrée.

Les aliments sucrés eux ont une saveur sucrée naturelle (fruits mûrs) qu'ils ont acquise par le fait d'un ajout artificiel de sucre (saccharose). Dans l'un ou l'autre cas, ce sucre passe toujours dans l'organisme. Un fait curieux cependant, la plupart des consommateurs congolais ne « comptabilisent » pas le sucre apporté par les aliments amylacés (céréales et tubercules). Est-ce parce que ces aliments n'ont pas de saveur sucrée ?

Pour avoir une petite idée de l'apport en glucides (sucres), donc du taux de sucre de 100 g ou 100 ml de certains aliments sucrés, le tableau suivant renseigne : sucre 100 g, miel 78,6 g, bonbon 75,2 g, chocolat au lait 56,5 g, pâte à tartiner au chocolat 56,5 g, pain aux raisins 35,7 g.

Le sucre et les produits sucrés sont essentiellement des aliments énergétiques et leur présence dans la ration alimentaire est indispensable. Seulement, il convient de contrôler la quantité et le type de glucides consommés. Leur petite différence réside dans le fait que le sucre (ou saccharose) est un glucide dit « rapide » parce que très vite assimilé par l'organisme tandis que les aliments sucrés sont considérés comme glucides « lents » car à absorption progressive.

Il faut savoir qu'un excès d'apport glucidique peut être une cause de prise de poids considérable. L'apport doit donc être adapté aux situations des consommateurs. En effet, la consommation des glucides (sucres) dépend de l'effort fourni et devrait augmenter lors des efforts physiques importants. Le glucose (sucre simple), mis en jeu, est emmagasiné dans le muscle et dans le foie, sous forme de glycogène, pour être utilisé au moment de l'effort. Une ration suffisante en sucres est nécessaire pour épargner et économiser, dans un sens, les protéines des muscles, car en cas d'apport calorique trop faible, l'organisme met à contribution les acides aminés pour fabriquer du glucose au niveau du foie.

Il est fortement recommandé de limiter mais pas de supprimer la consommation de produits sucrés, de faire attention aux boissons sucrées et aux aliments sucrés et gras à la fois. Le sucre pur apporte beaucoup de calories et favorise l'obésité. En outre, le glucose présent dans le sucre, s'il est consommé en trop grande quantité, se transforme en acide gras (graisse) et augmente de ce fait la masse graisseuse. Le sucre pur, consommé en grande quantité, est aussi source de caries dentaires.

À l'opposé des autres produits sucrés, il n'apporte aucun élément nutritif en dehors du saccharose. Les personnes dont l'organisme est incapable d'utiliser normalement le sucre et les aliments qui en contiennent devraient donc limiter leur consommation.

Par Ange Koukou,
Président de l'Association pour la promotion
des industries agroalimentaires au Congo (APIAC)

Pierre Vimalin fête ses 100 ans

Ancien agent des postes et télécommunications, le Congolais Pierre Vimalin, patriarche timonier de la famille Nkougni a totalisé ses 100 ans le 12 juillet. L'événement a été célébré avec faste et éclat à son domicile situé dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou.

De nos jours, il est difficile pour un homme en général et pour un Congolais en particulier de vivre pendant un siècle ou plus. Pierre Vimalin fait partie des exceptions. Il est devenu depuis le 12 juillet un monument local et national. « Sa famille et ses enfants doivent s'estimer heureux et chanceux d'avoir un tel monument. C'est une grande grâce pour eux car les gens de cet âge on en trouve pas dans toutes les familles et ils sont vraiment rares au Congo », s'est exclamé un ponténégrin qui a eu vent de cette nouvelle. Une vrai grâce a aussi reconnu la progéniture du patriarche qui a tenu à remercier Dieu pour l'heureux événement.

De père hollandais et de mère congolaise, Pierre Vimalin est né le 12 juillet 1915 à Landana (Angola). A l'âge de 5 ans, il perd son père et s'installe au Congo terre de sa mère depuis 1920. Père de 18 enfants qu'il a eus avec 6 femmes dont Lucienne Masinga Mpondo qui demeure à ses côtés jusqu'à alors, il compte aujourd'hui 64 petits fils, 76 arrières petits fils et 19 arrières-arrières petits fils. Ancien employé des postes et télécommunications et détenteur d'un certificat d'études indigène. « Dans le temps il n'y avait pas d'études supérieures, juste le cycle allant du CP1 au CM1 », a-t-il expliqué. Dans sa vie professionnelle, Pierre Vimalin a eu des distinctions de la France (Etoile noire du Benin et médaille d'honneur des télécommunications) et du Congo (Chevalier du mérite congolais par l'abbé Fulbert Youlou).

La cérémonie organisée en son honneur a été une grande fête riche en sons et en couleurs. Chants, danses et musique exécutés par le groupe traditionnel Lelo-Lelo et l'orchestre Chauffé Libéné ont ponctué la fête. Pierre Vimalin rayonnait de joie entouré de sa femme et sa progéniture tous vêtus de tenues pagnes africain avec son effigie. Il faut dire que la vie de ce monument n'a toujours pas été rose. Le patriarche a frôlé la mort, victime d'un empoisonnement dont il s'en



Pierre Vimalin lors de la cérémonie

est miraculeusement sorti.

Pour lui, atteindre 100 ans n'est pas le fruit d'un hasard. C'est le résultat d'une vie menée avec méthode : « Si j'ai vécu jusqu'à cent ans c'est parce que je vis avec méthode en respectant les autres, grands comme petits, les amis et les autorités et aussi parce que je respecte les biens d'autrui », a confié Pierre Vimalin. Entre autres conseils qu'il a prodigué aux hommes pour vivre longtemps: c'est le respect des femmes, célibataires comme mariées. La cérémonie festive organisée est un hommage bien mérité pour le patriarche qui ne cesse de prôner la cohésion au sein de la famille et l'assistance aux autres, notamment les plus faibles, a estimé le pasteur Roger Théo Vimalin, un de ses fils, et Raoul Tchicaya-Vital, un de ses beaux fils. Ce qui explique sa décoration en qualité de meilleur papa du monde par sa progéniture.

Le patriarche tient encore sur ses deux jambes malgré son âge, écrit et lit sans lunettes, s'exprime sans trop de difficulté. Bricoleur et refusant de devenir inutile, il se consacre encore à cœur joie à plusieurs activités, outre l'écriture et la lecture, pour occuper son quotidien (électricité, plomberie...), c'est l'homme tous travaux. Signe qu'il a encore plusieurs années à vivre devant lui.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PÉNURIE D'ESSENCE

Des stations services encore à sec

Depuis près de deux jours, les stations services sont en rupture dans la ville de Pointe-Noire. Cette situation oblige les chauffeurs des véhicules du transport en commun, de passer des nuits blanches devant ces lieux d'approvisionnement pour espérer avoir le carburant.

« J'ai passé la nuit dans une station d'essence rien que pour avoir du carburant, je suis très fatigué ce matin, mais que voulez-vous, je dois travailler pour joindre les deux bouts du mois », raconte un chauffeur de taxi. Après quelques mois de sécheresse dans la quasi-totalité des sta-

tions services de la ville océane, Pointe-Noire connaît une fois de plus, une pénurie d'essence. Ce phénomène qui a tendance à se répéter, perturbe non seulement le trafic routier, mais occasionne également le phénomène des demi-terrains.

En effet, du fait de cette pénurie plusieurs stations services sont en rupture de carburant, et les quelques unes



Une station d'essence prise d'assaut crédit photo DR»

qui en detiennent encore sont prises d'assaut.

La situation prend la forme d'un tape-à-l'œil, avec ces nombreuses voitures qui s'alignent en file indienne sur plusieurs mètres aux abords des stations services. À cela s'ajoute de nombreux bidons qui s'accumulent aux pieds des pompes. Rappelons que, les raisons liées à cette pénurie sont restées jusque là inconnues et comme la fois dernière, aucune autorité ne s'est laissée entendre sur cette question. Pour l'instant seul les chauffeurs de voitures diesel sont épargnés par cette situation déplorable.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE NZANGO

La formation Femmes Unies remporte la première édition

Démarré le 2 mai, le championnat départemental de nzango de Pointe-Noire s'est achevé le 12 juillet au Complexe sportif par la victoire de Femmes Unies sur Balbain sport, 43-34. La cérémonie de clôture a été présidée par le directeur départemental des sports et de l'éducation physique de Pointe-Noire, Joseph Biangou Ndinga

Deux mois durant des confrontations sans relâche avec 18 équipes engagées réparties en quatre groupes, la première édition du championnat départemental s'est achevée le 12 juillet par le sacre des Femmes Unies. Elles remportent le premier trophée de l'histoire de la ligue de nzango de Pointe-Noire. Cette équipe s'est imposée face à Balbain sport, 43-34 pieds à l'issue d'un match très captivant.

La troisième place du championnat est revenue à l'AS Conseil qui s'est imposée face à AFL, 41-40 en

match de classement.

À l'issue de la compétition, le président de la Ligue de nzango de Pointe-Noire, Jean Moussoungou a remercié les responsables des clubs qui ont contribué à la réussite de cette première édition et a félicité les cinq premières équipes avant de les exhorter à maintenir leur performance par une bonne préparation afin de défendre le département de Pointe-Noire lors du championnat national qui aura lieu bientôt à Pointe-Noire et aux Jeux africains de septembre à Brazzaville. Jean Moussoungou a aussi remercié certaines équipes pour le fair-play qui les a caractérisés durant les deux mois du championnat.

Clôture du championnat, le directeur départemental des sports, Joseph Biangou Ndinga a demandé aux équipes qualifiées aux prochaines échéances de ne pas dormir sur leurs oreillers mais de travailler davantage pour bien défendre les couleurs du département. « Notre



Joseph Biangou Ndinga remet le trophée à la capitaine de Femmes Unies «DR»

département connaît à présent ses représentants aux 11e jeux africains. Les enjeux sont importants, préparez-vous en conséquence pour que cette innovation congolaise prenne l'ampleur en Afrique pourquoi pas dans le monde», a-t-il dit. Réagissant à la fin du championnat, la capitaine de Balbain sport, Charmande Bakouka deuxième du

championnat n'est pas déçu. « Nous ne sommes pas du tout déçu pour la deuxième place. C'est une partie remise, nous allons nous préparer pour le championnat national qui aura lieu ici à Pointe-Noire. nous rassurons le public ponténégrin qu'il ne sera pas déçu», a-t-elle dit. De son côté, le président de l'équipe championne, Patrick Tchimanga s'est dit satisfait du travail réalisé

par les filles: « Je suis très content. Cette victoire est la récompense aux efforts que nous avons fournis. Nous aurons une semaine de repos après quoi, nous allons reprendre les activités parce que l'objectif c'est de nous affirmer au championnat national que Pointe-Noire abrite en août. Nous souhaitons que la première place revienne à une équipe de Pointe-Noire innovatrice du nzango», a-t-il indiqué.

Soulignons enfin qu'à l'issue du championnat, la ligue a récompensé les cinq meilleures équipes par ordre de mérite ainsi que les deux meilleures joueuses dont Edith Ekoko de l'AS Conseil en catégorie senior et Karla Mbombo de Fan 120 en minime.

Le classement des cinq meilleures équipes :

1^{ère}, Femmes Unies, 2^e Balbain sport, 3^e AS Conseil, 4^e AFEL, 5^e Femmes Déléguées

Charlem Léa Legnoki

142 enfants participent au stage international de tennis et de basket

L'édition tennis et basket de cette année a officiellement débuté samedi 11 juillet sous la houlette de Bienvenu Hondolo, coordonnateur national de la plateforme Horizon 2025.



Photo de famille à l'ouverture du stage

« La jeunesse congolaise au rendez vous des Jeux africains Brazzaville 2015 » est le thème de l'édition de cette année. Près de 142 enfants âgés entre 5 ans et 18 ans de diverses nationalités prennent part à ce stage. « Le stage de tennis et de basket constitue pour les jeunes, un lieu de se fixer un objectif commun et individuel. Le sport a toujours été un élément essentiel pour favoriser et renforcer les liens sociaux dans un pays. Il est porteur de fortes valeurs de solidarité, de citoyenneté, de respect de l'autre et des règles de jeu. Cette rencontre a pour principale ambition de fédérer les jeunes joueurs autour des valeurs sportives, des idéaux sportifs afin de contribuer non seulement à la dimension physique et sportive des participants mais contribue efficacement à la dimension éducative et sociale de ceux-ci. Le sport est gage d'un mieux-être, d'une interiorisation de l'effort, du respect, du bien commun, en vue de faire de ces jeunes joueurs des citoyens responsables dans la société », a signifié Bienvenu Hondolo.

Répondant à la presse sur le choix porté sur le tennis et le basket, l'orateur a expliqué qu'autrefois en République du Congo, la pratique de ces deux sports a été longtemps considérée comme réservée aux personnes nanties. « Il s'agit de donner au cours de ce stage le goût de la pratique du tennis et du basket et empêcher les enfants de baigner dans l'oisiveté en cette période des vacances scolaires », a-t-il expliqué.

Rappelons qu'Horizon 2025 est une plateforme de la vie publique et sociale du Congo.

Séverin Ibara

OMC

Des pistes pour faciliter les échanges

L'atelier national « Mise en œuvre de l'accord pour la facilitation des échanges de l'OMC » a été ouvert à Pointe-Noire le 15 juillet en présence de plusieurs des responsables du ministère du Commerce et des approvisionnements et de parties prenantes du secteur public et privé concernées.

L'atelier organisé par le ministère du Commerce et des approvisionnements avec l'appui du Centre du commerce international (CCI) de Genève en Suisse et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) à travers le programme Hub et Spokes II du Congo a pour but de fluidifier le commerce international, de catégoriser les mesures et de réfléchir plus en détails sur les modalités de mise en œuvre de l'accord. En effet, en décembre 2013, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont conclu les négociations relatives à l'accord pour la facilitation des échanges (AFE) lors de la conférence ministérielle à Bali. Dès l'entrée en vigueur, l'AFE crée des obligations qui contraignent les membres de l'OMC à améliorer leurs procédures, leur transparence et leur efficacité douanières, ainsi que la coopération entre les organismes de régulation des frontières et le secteur privé. Les pays en voie de développement et les pays moins avancés devront classer



La tribune officielle à l'ouverture de l'atelier pour la facilitation des échanges OMC

eux-mêmes, individuellement, les dispositions de l'accord dans les catégories A (mise en œuvre dès l'entrée en vigueur), B (mise en œuvre différée) ou C (mise en œuvre en rapport avec l'acquisition des capacités à travers l'assistance et le support) et devront également choisir leur date de mise en œuvre.

Animé par Pierre Bonthonneau, expert associé (facilitation des échanges, représentant le CCI), l'atelier qui durera deux jours va permettre aux parties prenantes du secteur public et privé congolais de préciser la catégorisation des obligations restantes entre les catégories B et C étant donné que la République du Congo a déjà notifié ses obligations en catégorie A. En outre, cet atelier sera l'occasion d'initier le travail de construction de propositions de projets pour solliciter une assistance technique et financière des bailleurs pour la

mise en œuvre des clauses de catégorie C. Le Centre du commerce international (ITC) est l'organisme de coopération technique conjoint de la CNUCED et de l'OMC pour les aspects du développement du commerce qui touchent les entreprises. Créé à l'origine par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1964, le ITC est géré depuis 1968 sous les auspices conjoints du GATT/de l'OMC et de l'ONU, cette dernière étant représentée par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). C'est l'organisme chargé, au sein du système des Nations Unies, de coordonner la coopération technique avec les pays en développement et les économies en transition dans le domaine de la promotion du commerce et du développement des exportations.

Hervé Brice Mampouya

Congo: le prix du baril de pétrole à 57,5 dollars pour le deuxième trimestre

Ce prix traduit une nette hausse, soit 57,5 dollars par baril, la moyenne des prix fixés des hydrocarbures liquides contre 49,5 dollars pour le premier trimestre. Les experts des hydrocarbures qui se sont exprimés le 10 juillet à Pointe-Noire ont noté une tendance à la hausse le baril du Brent entre 54,1 dollars et 66,7 dollars.

Ainsi, les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures liquides se présentent comme suit : Djéno Mélange : 56,9 dollars par baril ; Nkossa Blend : 60,7 dollars par baril ; Nkossa Butane : 35,7 dollars par baril ; Nkossa Propane : 25,9 dollars par baril. Justifiant l'augmentation des cours du pétrole, les experts ont souligné qu'elle est due à une amélioration des fondamentaux pétroliers, à un contexte géopolitique difficile au Moyen Orient et à des chiffres économiques mitigés.

Ces fondamentaux pétroliers sont caractérisés par le déclin du nombre d'appareils de forage au niveau mondial ; l'amorce de la baisse des stocks de brut à Cushing et dans la côte du Golf des États-Unis ainsi qu'au renforcement général des marges de raffinage.

En dépit de la croissance jugée médiocre, les importations chinoises de pétrole brut ont atteint un niveau record au cours du deuxième trimestre du fait des prix de faveur pratiqués par l'Arabie Saoudite qui dépassent, pour la première fois, les États-Unis alors plus grand importateur mondial.

S'agissant de la demande et de l'offre de pétrole, par rapport au trimestre précédent, les prévisions de demande mondiale ont été évaluées à 93,1 MBbl/j. Cette demande devrait être relancée par la forte croissance économique des États-Unis et par la reprise progressive de l'économie européenne, attendues en 2016.

Nancy France Loutoumba

DÉCORATION

Dieudonné Niangouna chevalier de l'ordre des arts et des lettres de la République française

Pour sa contribution à la création culturelle et à la diffusion de la langue française, le comédien, metteur en scène et dramaturge congolais Dieudonné Niangouna a été décoré au rang de chevalier dans l'ordre des arts et des lettres de la République française. Les insignes lui ont été remis le 14 juillet à Brazzaville, par Jean Pierre Vidon ambassadeur de France au Congo, à l'occasion de la réception marquant la fête nationale française.

« Vous êtes l'un des héritiers intellectuels de Sony Labou Tansi dont nous commémorons cette année le vingtième anniversaire de la disparition. Directeur artistique en France de la compagnie « les bruits de la rue » vous fondez l'association « Noé Culture » pour soutenir la création du festival congolais « Mantsina sur scène » dont vous avez préparé la 12^e édition en 2015 », a souligné l'ambassadeur de France.

Accueilli au Festival d'Avignon en 2007 et 2009, Dieudonné Niangouna devient en 2013 le premier artiste africain associé à ce festival avec la présentation de sa nouvelle création *Shéda*. Entretemps il a présenté sa pièce *Socle de vestiges* en 2011 au festival international « Les francophonies » en Limousin puis au théâtre



Jean Pierre Vidon entrain de remettre l'insigne à Dieudonné Niangouna

des Amandiers à Nanterre. Son spectacle « *Shéda* », qui le révèle sur la scène interna-

tionale, est un embrassement de mot et d'images qui rapproche des thèmes classiques

diamétralement opposés : vie mort, violence, amour, folie, espoir. Auteur d'un théâtre de l'urgence nourri aux réalités dramatiques des années de

classique autant que populaire. « *Doté d'un verbe vif et acéré, votre expression met en lumière les dérives de l'homme et de la société, en mélangeant théâtre et poésie* », a reconnu le diplomate français.

Deuxième distinction française après avoir été fait chevalier de vacqueiras en 2013 lors de la 67^{ème} édition du festival d'Avignon, Dieudonné Niangouna estime que cette marque de reconnaissance est une preuve de courage qui reconnaît un travail fait sur le territoire et au-delà. « *C'est une manière de prouver qu'il y a quelque chose qui est en marche. je suis aussi content parce qu'il y a tous les amis de Mantsina qui sont là ; mais aussi ma mère qui représente mon père. Ce dernier m'a donné le premier bouquin entre mes mains à sept ans et encore lui qui m'a emmené à écrire et à faire du théâtre* », s'est réjoui l'artiste.

Hermione Désirée Ngoma

PARIS-SORBONNE

Huppert Malanda reçoit symboliquement son Prix de la Francophonie

Présent en esprit, absent de l'enceinte de Paris Sorbonne Université, le prix de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), a été remis symboliquement, le vendredi 26 juin, au poète Huppert Malanda.

Malanda, s'est contenté d'adresser ses remerciements à Dominique Barbéris, présidente du jury et à tous ses membres. Soulignant au passage, que sa poésie évoque les vestiges d'une parole qui rugit du fond du Bassin du Congo et « *heureux d'avoir été retenu parmi les 178 candidats de cette année* ». Le



Barbéris, présidente du jury du concours de poésie de la Sorbonne au milieu
Crédit photo : Olivier Jacquet

Pour des questions d'obtention de visa, le poète congolais n'a pas pu se rendre à Paris lors de la cérémonie de remise des prix du 14^e Palmarès du concours international de poésie 2015, organisée par le Service culturel et l'UFR de Langue Française.

Le poète et doctorant à l'École Normale Supérieure de l'Université de Maroua au Cameroun, Huppert Ma-

poème majeur primé s'intitule *L'itinéraire du Bena Silu* (expression en langue Kongo, en République du Congo, qui veut dire : « *peuples originaires de Mbandza Kongo* » ; « *ceux qui sont venus par la terre* », en opposition au terme « *Bana Mayi* » : ceux qui sont venus par le fleuve ; par l'eau.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Les résultats des coupes africaines des clubs

Ligue des champions :

L'USM d'Alger est le seul club qui a réalisé un sans faute lors de cette deuxième journée. Le club d'Alger a réalisé un récital en dominant El Merreick du Soudan sur un score écriqué d'un but à zéro. Il prend ainsi seul la tête du groupe avec six points suivi du club soudanais et l'Entente Sétif qui sont au coude à coude avec trois points chacun. Sétif s'est relancé en s'imposant sur le terrain d'Eulma sur ce score identique. Mouloudia club El Eulma concède ainsi sa deuxième défaite en autant de matches. Lors de la prochaine journée, USM d'Alger recevra Mouloudia club El Eulma. Puis l'Entente Sétif accueillera El Merreikh.

Dans le groupe A, le Club soudanais d'Al Hilal mène la danse après sa victoire 2-0 face à Smouha sporting club. Il a amélioré son compteur à quatre points avant de distancer d'une unité son adversaire relégué à la deuxième place avec trois points devant le Tout

Puissant Mazembé qui avance au ralenti. Le TP Mazembe a accroché Moghreb athletic Tetouane sur un score de 0-0. Mazembe compte deux points soit une unité de plus que son adversaire. La prochaine journée qui se disputera le week-end du 24, 25 et 26 juillet, le TP Mazembe se déplacera en Egypte pour y affronter Smouha pendant que Moghreb athletic Tetouane en découdra avec Al Hilal.

Coupe africaine de la Confédération :

Dans le groupe A Etoile sportive de Sahel a pris la tête du groupe en allant s'imposer sur le terrain de l'Espérance de Tunis 1-0. Elle réalise ainsi sa deuxième victoire en autant de match. Avec zéro point pointé au compteur, l'Espérance de Tunis est en mauvaise posture. Le national Al Ahly d'Egypte tenant du titre n'a pas fait le voyage du Mali pour rien. Le club égyptien a araché un précieux point après son nul blanc 0-0 face au Stade Malien. Il occupe désormais la deuxième

place de ce groupe pendant que le Stade Malien se contente de la troisième place avec un petit point. La prochaine journée se jouera les 24, 25 et 26 juillet : l'Espérance de Tunis recevra le Stade Malien puis Al Ahly accordera son hospitalité à l'Etoile de Sahel.

Le Zamalek est en pleine forme dans le groupe B. Le club du Caire l'a confirmé en s'imposant 2-1 sur le terrain d'Orlando Pirates après avoir été mené au score. Grâce à ce succès à l'extérieur, le Zamalek occupe seul la tête du classement avec six unités, devançant de trois longueurs Orlando Pirates, lequel reste sous la menace de l'AC Léopards et le Club sportif Sfaxien (CSS). Ces deux équipes ont fait jeu égal d'un but partout et se relance tous deux dans la course. Lors de la prochaine journée le Zamalek accueillera l'AC Léopards puis Orlando Pirates se déplacera à Sfax pour y affronter le CSS.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES CAN U-23 : LES DIABLES ROUGES DÉBUTENT LEUR CAMPAGNE DE PRÉPARATION

Les Diables rouges ont entamé le 13 juillet à Pointe-Noire leur stage de préparation du match contre le Nigeria comptant pour le tour décisif des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans sans Christoffer Mafoumbi.

Selon l'officier médias de la Fédération congolaise de football, le portier des Diables rouges est attendu à Pointe-Noire ce mercredi. Par rapport à l'équipe qui a éliminé le Ghana, a confirmé Emmanuel Kaba, Phitzgerald Mbaka, Sylvère Ganvoula et Boukama Kaya manquent à l'appel. Mais Claude Le Roy reste confiant.

« *Nous sommes aujourd'hui 49^e au classement FIFA et*

7^e au classement CAF, nous devons pérenniser ce progrès. On a une chance énorme de se qualifier pour Rio, il nous faut fournir beaucoup d'efforts. On a pas à avoir peur du Nigeria, on est dans la même position qu'il y a un an avec les seniors au moment d'affronter le Nigeria. Le Nigeria sortait de la coupe du monde et personne ne nous donnait la chance. Aujourd'hui, c'est le même contexte avec l'équipe olympique. Notre rêve c'est Rio 2016 et notre objectif, une participation de qualité aux jeux africains », a déclaré Claude Le Roy au début du stage de préparation des Diables rouges U-23.

J.G.E.